

**Assemblée générale**

Distr. générale
19 août 2005
Français
Original : anglais/espagnol

Soixantième session

Point 20 de l'ordre du jour provisoire*

**Nécessité de lever le blocus économique,
commercial et financier imposé à Cuba
par les États-Unis d'Amérique****Lettre datée du 15 août 2005, adressée au Secrétaire
général par le Représentant permanent de Cuba
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du rapport de Cuba sur l'application de la résolution 59/11 de l'Assemblée générale intitulée « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique » (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale au titre du point 20 de l'ordre du jour provisoire de la soixantième session de l'Assemblée générale.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Orlando **Requeijo Gual**

* A/60/150.



**Annexe à la lettre datée du 15 août 2005, adressée
au Secrétaire général par le Représentant de Cuba
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Rapport de Cuba sur la résolution 59/11
de l'Assemblée générale des Nations Unies**

**« Nécessité de lever le blocus économique, commercial
et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique »**

La Havane, 12 août 2005

Table des matières

| | <i>Page</i> |
|---|-------------|
| Introduction | 4 |
| Actions des États-Unis visant à renforcer le blocus | 6 |
| Harcèlements, menaces et sanctions contre des personnes naturelles et juridiques et des ONG | 8 |
| Une opposition croissante contre le blocus aux États-Unis | 9 |
| 1. L'extraterritorialité dans la politique de blocus | 11 |
| 1.1 Aggravation du blocus en raison de la participation accrue des États-Unis à l'économie internationale | 11 |
| 1.2 Sanctions civiles imposées par l'OFAC à des sociétés, des institutions bancaires et des ONG | 13 |
| 1.3 Les répercussions de l'extraterritorialité sur le commerce extérieur et les investissements | 13 |
| 1.4 L'article 211 de l' <i>Omnibus Appropriations Act</i> de 1999 et les nouvelles agressions dans le domaine des marques commerciales | 16 |
| 1.5 Exemples de retombées provoquées par l'application extraterritoriale du blocus | 18 |
| 2. Préjudices économiques et sociaux | 25 |
| 2.1 Résumé des répercussions du blocus sur certains des domaines à forte incidence sociale | 25 |
| 2.2 Répercussions sur d'autres secteurs | 30 |
| 2.3 Préjudices causés aux échanges universitaires, scientifiques, culturels et sportifs entre les peuples cubain et américain | 34 |
| 3. Quelques effets du blocus sur l'économie américaine, le peuple américain et les autres peuples du monde | 37 |
| Conclusions | 41 |

Introduction

Le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique, le plus cruel et le plus long de l'histoire de l'humanité, fait partie intégrante de la politique hostile et agressive de leur gouvernement contre le peuple cubain. Il vise, selon l'objectif défini dès le 6 avril 1960, à détruire la révolution cubaine en provoquant « le désenchantement et le découragement par l'insatisfaction et les difficultés économiques... », et en refusant « des financements et des livraisons à Cuba, ce qui réduirait les salaires réels et les revenus monétaires, et provoquerait donc la faim, le désespoir de la population et le renversement du Gouvernement...¹ ».

Le blocus constitue aussi une composante essentielle de la politique de terrorisme d'État appliquée d'une façon silencieuse, systématique, continue, inhumaine et impitoyable contre la population cubaine, sans distinction d'âge, de sexe, de race, de croyance religieuse ou de position sociale.

Cette politique, appliquée et renforcée par 10 administrations américaines successives, constitue par ailleurs un acte de génocide, aux termes de l'alinéa c) de l'article II de la Convention de Genève pour la prévention et la répression du crime de génocide, du 9 décembre 1948, et donc une violation du droit international. Cette convention définit en effet comme génocide les « actes ... commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux », et envisage comme tel la « soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle ».

Le blocus est un acte de guerre économique. Aucune norme du droit international ne justifie le recours à un blocus en temps de paix. Dès 1909, il a été établi lors de la Conférence navale de Londres que « le blocus est un acte de guerre » utilisable uniquement entre belligérants.

Bien que le blocus total du commerce entre les États-Unis et Cuba n'ait été officiellement décrété par le Président Kennedy que le 3 février 1962, des mesures avaient déjà été prises en ce sens quelques semaines à peine après la victoire de la révolution cubaine, le 1^{er} janvier 1959.

Le 12 février 1959, le Gouvernement des États-Unis refusait aux nouvelles autorités cubaines un modeste crédit visant à maintenir la stabilité de la monnaie nationale. Il prit par la suite de nouvelles mesures, dont la restriction des livraisons de pétrole de la part de ses transnationales, la paralysie de plusieurs usines, l'interdiction d'exporter à Cuba et la suppression d'abord partielle puis définitive des quotas d'exportations de sucre cubain aux États-Unis.

Le blocus interdit à Cuba, entre autres, de rien exporter aux États-Unis ni de rien en importer, d'accueillir des touristes américains, d'utiliser le dollar dans ses transactions avec l'étranger, d'avoir accès aux crédits d'institutions financières multilatérales régionales et nord-américaines, et de réaliser des opérations auprès d'elles, de faire atterrir ses avions et accoster ses navires aux États-Unis.

Le blocus possède un caractère nettement extraterritorial. C'est pour aggraver les conséquences néfastes de la désintégration de l'Union soviétique et du camp

¹ Rapport secret (déclassifié en 1991) d'un fonctionnaire du Département d'État, I. D. Mallory, Department of State, Foreign Relations of the United States, vol. VI, 1991, p. 886.

socialiste européen sur Cuba, qui a vu son commerce extérieur diminuer de 85 %, que les États-Unis ont adopté en 1992 la loi Torricelli, qui interrompait brutalement les importations de Cuba en provenance de filiales nord-américaines dans des pays tiers, qui se chiffraient en 1991 à 718 millions de dollars, dont 91 % en denrées alimentaires et médicaments. Cette loi imposa aussi de sévères restrictions extraterritoriales à la navigation maritime depuis Cuba et à destination de l'île : ainsi, le navire marchand d'un pays ayant touché à un port cubain ne peut plus se rendre aux États-Unis pendant six mois et doit obtenir une nouvelle autorisation.

La loi Helms-Burton de 1996 est venue encore renforcer les effets du blocus en augmentant le nombre et la portée des dispositions à caractère extraterritorial en poursuivant et punissant les investisseurs étrangers à Cuba et ceux qui pourraient être intéressés, et en autorisant le financement d'actions hostiles, subversives et agressives contre le peuple cubain.

Cuba a commencé, à la fin de 2001, en vertu d'une loi adoptée par le Congrès des États-Unis en 2000 à la suite des pressions exercées par les agro-exportateurs et la société en général, à acheter des denrées alimentaires aux États-Unis pour un montant de 471,1 millions de dollars en 2004. Mais ce commerce est sujet à des restrictions sévères et à des démarches compliquées : Cuba doit régler ses achats à l'avance et en espèces, et ne peut obtenir à ce titre des crédits, même s'il s'agit de fonds privés; chaque opération de vente et de transport de marchandises à Cuba doit faire l'objet d'une autorisation spécifique; Cuba ne peut utiliser sa propre flotte marchande et doit utiliser les navires de pays tiers, c'est-à-dire le plus souvent ceux des États-Unis; et les paiements doivent être effectués par l'intermédiaire de banques de pays tiers, dans la mesure où les relations bancaires directes entre les deux pays sont prohibées.

Les restrictions imposées aux importations de produits médicaux sont telles qu'elles les rendent impossibles, puisque l'exportateur américain doit même s'assurer que le produit ou l'équipement en question sera bien destiné à Cuba aux fins pour lesquelles il a été acheté et qu'il n'a pas le droit de vendre à Cuba des produits et des équipements de pointe.

Plus de 70 % des Cubains sont nés et vivent sous les effets du blocus, tout simplement parce qu'ils défendent résolument leur droit à l'autodétermination, à l'indépendance, à la justice sociale et à l'équité.

Selon les calculs préliminaires les plus optimistes, les dommages économiques directs infligés au peuple cubain par le blocus sont d'un montant supérieur à 82 milliards de dollars, soit 1 milliard 782 millions de dollars par an, à quoi il faudrait ajouter un montant de plus de 54 milliards de dommages directs imputables aux sabotages et actions terroristes encouragés, organisés et financés depuis les États-Unis contre des cibles économiques et sociales du pays, ainsi que le manque à gagner dû aux arrêts de production et aux conditions de crédit onéreuses imposées à Cuba. L'an dernier, le montant des préjudices causés par le blocus a dépassé 2 milliards 764 millions de dollars.

L'Assemblée générale des Nations Unies a eu beau exiger la levée de ce blocus, en votant depuis 13 ans maintenant une résolution dans ce sens à la quasi-unanimité des États Membres, les autorités américaines continuent d'en faire fi, prouvant par là même leur mépris absolu de l'Organisation des Nations Unies, du multilatéralisme et du droit international.

Les mesures proposées par la Commission d'aide à Cuba libre dans le rapport de 450 pages que le Président Bush avait approuvé le 6 mai 2004 sont entrées en vigueur le 30 juin 2004. Elles visent à renforcer le blocus en prenant des dispositions encore plus sévères contre le tourisme et les investissements à Cuba, en restreignant les flux financiers et les voyages à destination de l'île, en limitant encore plus les envois de fonds aux familles et les échanges dans différents domaines dans l'espoir d'instaurer des conditions propices à une intervention militaire des États-Unis pour atteindre l'objectif proclamé par le Président des États-Unis le 20 mai 2004 : un « changement de régime ».

La période étudiée dans le présent rapport (deuxième semestre de 2004 et premier semestre de 2005) s'est caractérisée justement par la mise en place des mesures susmentionnées, dans le droit fil des visées criminelles de l'Administration américaine contre le peuple cubain.

Actions des États-Unis visant à renforcer le blocus

- En accord avec la proclamation 7757 du Président George W. Bush, le service des gardes-côtes a promulgué, le 8 juillet 2004, de nouvelles réglementations restreignant le départ de navires de plaisance à destination de Cuba et prévoyant une amende de 25 000 dollars ou cinq ans de prison, ou les deux, ainsi que la confiscation du navire, en cas d'infraction.
- À compter du second trimestre de 2004, le Gouvernement des États-Unis, de concert avec plusieurs membres du Congrès appartenant à la mafia anticubaine de Miami, a renforcé sa campagne de spéculations et de calomnies quant à l'origine et à la destination des fonds en dollars de Cuba, ainsi que de pressions et de menaces d'enquêtes et de punitions à l'égard des banques étrangères qui pourraient avoir des rapports financiers avec Cuba. C'est dans le cadre de cette campagne que la Réserve fédérale des États-Unis a imposé en mai 2004 une amende de 100 millions de dollars à l'Union des banques suisses, coupable d'avoir soi-disant violé les sanctions américaines contre Cuba, la Libye, l'Iran et la Yougoslavie. Il s'agissait en fait d'empêcher Cuba de déposer, de changer pour d'autres monnaies ou de virer par l'intermédiaire de banques de pays tiers les dollars qu'elle tire légitimement du tourisme, des envois de fonds familiaux et des ventes en magasins, afin d'empêcher les importations cubaines, notamment d'aliments, de médicaments et de carburants, et donc de provoquer une crise économique et une situation sociale critique.
- Le 27 août 2004, le Président George W. Bush a réaffirmé dans le cadre d'un discours électoral à Miami la nécessité de maintenir le blocus, en soulignant qu'il « fait partie intégrante de la stratégie » visant à liquider la révolution cubaine.
- Le 30 septembre 2004, le Département américain du Trésor a indiqué que, conformément aux changements introduits récemment dans les réglementations de contrôle des avoirs cubains (31 C.F.R. Part 515, the « Regulations »), les citoyens résidents permanents des États-Unis ne pourront plus acheter légalement des produits d'origine cubaine, notamment des cigares et de l'alcool, dans un pays tiers, même pas pour leur usage personnel à l'étranger. Ils encourent une amende pouvant aller jusqu'à un million de

dollars pour les personnes juridiques et une amende pouvant aller jusqu'à 250 000 dollars et une peine pouvant aller jusqu'à 10 ans de prison pour les personnes naturelles. De même, l'Office of Foreign Assets Control (OFAC), rattaché au Département du Trésor, peut imposer des peines civiles pouvant aller jusqu'à 65 000 dollars.

- Le 9 octobre 2004, Dan W. Fisk, Sous-Secrétaire aux affaires occidentales du Département d'État, a annoncé, agression sans précédent dans l'histoire des relations financières internationales, la création d'un « Groupe de traque des avoirs cubains », chargé d'enquêter sur les nouvelles voies utilisées pour les mouvements de devises vers et depuis Cuba et de les empêcher, en mettant l'accent sur « le tourisme, qui s'est substitué aux exportations de sucre comme principale source de devises ».
- Au second trimestre de 2004, l'OFAC a annoncé que les réglementations du blocus seraient immédiatement appliquées aux sociétés américaines Melfi Marine Corporation S.A. et Tour Marketing Ltd et à la société cubaine SERCUBA.
- On a appris en janvier 2005 que l'OFAC, donnant sa propre interprétation des réglementations sur les voyages à Cuba, a interdit aux citoyens américains de participer à des réunions parrainées et organisées à Cuba par des institutions spécialisées de l'ONU, sauf autorisation spécifique.
- Le 22 février 2005, l'OFAC a donné une nouvelle interprétation du concept « paiement au comptant et à l'avance » pour les achats cubains de denrées agricoles et de médicaments aux États-Unis : désormais, le paiement devrait se faire avant l'embarquement des marchandises dans un port des États-Unis à destination de Cuba. Entrée en vigueur le 24 mars, cette mesure se veut un nouvel obstacle aux importations d'aliments déjà bien limitées. L'insécurité de livraisons découlant de cette nouvelle mesure a obligé Cuba, durant les quatre premiers mois de l'année, à recourir à d'autres fournisseurs dans des pays tiers pour acheter les produits alimentaires et agricoles, pour une valeur de 300 millions de dollars, qu'elle entendait importer des États-Unis. Les transactions ont chuté de 26 % entre janvier et avril 2005 par rapport à la même période en 2004, selon les chiffres fournis par le Département de l'agriculture des États-Unis et même de 52 % en ce qui concerne les achats de riz².
- Le 24 février 2005, une cour d'appel a révoqué le verdict d'un juge new-yorkais, en date du 29 mars 2004, qui avait établi que, en vertu des traités internationaux, les États-Unis étaient tenus de reconnaître les droits de la société cubaine CUBATABACO sur la marque de cigares COHIBA aux États-Unis au titre de la doctrine des marques de renom. Cette nouvelle sentence viole le droit international en matière de protection des marques.
- Le 13 avril 2005, la Cour d'appel du troisième circuit a déclaré coupable Stefan Brodie, citoyen américain et ancien Président de la société Purolite, qui avait été jugé en 2002 pour association en vue de violer le blocus contre Cuba (ventes à l'île de résines ionisées pour l'épuration des eaux) et avait été

² Dépêche de l'agence IPS, *La Tribuna Hispàna* (États-Unis), 28 juin 2005.

acquitté par un juge de première instance selon laquelle il n'existait pas de preuves directes de sa participation.

- Le 29 avril 2005, le Président George W. Bush a ordonné au Département du Trésor de puiser dans les fonds cubains gelés aux États-Unis pour remettre 198 000 dollars à Ana Margarita Martínez, d'origine cubaine, en exécution d'un verdict arbitraire prononcé contre Cuba par une cour de la Floride en 20001, selon lequel cette personne devait être indemnisée à hauteur de 27,1 millions de dollars.
- En avril 2005, les nouveaux dirigeants de la société canadienne Sherritt et leur famille se sont vus interdire l'entrée aux États-Unis en application du chapitre IV de la loi Helms-Burton.

Harcèlements, menaces et sanctions contre des personnes naturelles et juridiques et des ONG

- Le 6 juillet 2004, l'OFAC a averti les membres de la caravane de solidarité organisée par Pasteurs pour la paix, une organisation nord-américaine, que les personnes se rendant à Cuba sans autorisation du Département du Trésor encouraient les peines prévues dans les réglementations. Pasteurs pour la paix est un projet œcuménique de la Fondation inter-religieuse pour l'organisation communautaire qui, par solidarité avec le peuple cubain, a fourni l'île, de 1992 en 2004, en ordinateurs d'occasion, médicaments, aliments, jouets, livres et autres, sans autorisation du Département du Trésor.
- Le 9 novembre 2004, dans le cadre du renforcement des mesures de persécution, des fonctionnaires de l'OFAC se sont rendus à la société Xael Charters pour obtenir des renseignements sur ses opérations à Cuba.
- Le 12 novembre 2004, l'OFAC a réclamé par lettre au Président de la Alianza Cubanoamericana para Fondos Educativos (CAAEF) une liste de toutes les personnes et institutions ayant bénéficié ces dernières années de son autorisation de voyage.
- Le 13 novembre 2004, la Brigade Venceremos a protesté dans une note contre le fait que l'OFAC lui avait demandé par lettre des informations sur les voyages qu'elle organise à Cuba.
- Le 23 novembre 2004, à la suite de pressions de l'OFAC et du Département d'État, la galerie d'art Corcoran (Washington) a annulé un événement culturel parrainé par la Section des intérêts cubains.
- Le 30 mars 2005, l'OFAC a demandé par lettre à l'organisation U.S.-Cuba Labor Exchange de « renoncer » à encourager et organiser le voyage d'une délégation à Cuba pour y participer à la Quatrième Rencontre continentale de lutte contre la ZLEA et aux activités prévues pour la Fête du travail, et exigé en outre que, dans les 20 jours ouvrables, elle lui remette une liste détaillée des coordonnées des membres de cette délégation.
- En avril 2004, M. Christopher Schenk, géologue du Service géologique des États-Unis, rattaché au Département de l'intérieur, et M. Richard T. Buffler, géophysicien de l'Université d'Austin (Texas), ont été invités à participer au Congrès des sciences de la Terre.

M. Buffler a fait aussitôt savoir qu'il ne pourrait pas y assister, malgré son intérêt, en raison d'autres engagements. M. Schenk, qui avait présenté, lors de la Conférence-Exposition annuelle de l'Association américaine de géologues pétroliers, à Cancún, en novembre 2004, une évaluation des réserves de pétrole prévisibles dans les eaux profondes au nord de Cuba, a répondu par courrier électronique que quand l'administration avait appris qu'il avait procédé à cette évaluation, elle l'avait durement humilié et averti qu'il ne pouvait avoir aucun contact avec Cuba, le menaçant d'une amende. Les experts nord-américains se sont excusés de ne pouvoir assister à l'événement.

- En avril 2005, l'OFAC a adressé aux organisations dotées d'autorisations de voyage à Cuba à des fins religieuses une circulaire les avertissant qu'elle enquêtait sur les abus, ce qui pourrait entraîner l'annulation ou la suspension de ces autorisations, assorties d'amendes administratives ou des peines pénales. Elle y insiste sur le fait que les seules personnes bénéficiaires de ces autorisations sont les membres de l'organisation vraiment impliqués dans des activités religieuses, que lesdites autorisations ne permettent à personne de transférer des fonds à des personnes naturelles ou juridiques cubaines et que les dons faits à des individus ou à des groupes exigent l'autorisation préalable du Département du commerce.
- En 2004, l'OFAC a infligé des amendes à 316 citoyens et résidents permanents des États-Unis pour violation des dispositions du blocus. Durant les quatre premiers mois de 2005, elle en avait déjà infligé 307, soit presque autant que durant toute l'année antérieure. Les persécutions contre ceux qui voyagent à Cuba se sont aggravées dans la mesure où par le passé, la notification d'une prétendue violation du blocus et la prise de sanctions à l'encontre des individus concernés prenaient parfois des années.
- Bien que les nouvelles restrictions frappant les voyages ne s'appliquent que depuis le second semestre 2004, seuls 51 027 Américains se sont rendus à Cuba cette année-là, contre 85 809 en 2003, soit une diminution de 40,5 %. Quant aux voyages de Cubains résidant aux États-Unis, ils ont chuté de 50,3 % en 2004, passant de 115 050 en 2003 à 57 145.

Une opposition croissante contre le blocus aux États-Unis

Le Gouvernement des États-Unis continue d'ignorer l'opposition d'une partie de l'opinion publique nationale au blocus qui s'est traduite entre autres par des mesures et des déclarations du Congrès et de gouverneurs d'États, de personnalités politiques et intellectuelles, d'organisations non gouvernementales et de secteurs d'entreprises, et notamment par les épisodes suivants :

- En 2004, la Chambre des représentants a adopté quatre amendements visant à révoquer les réglementations relatives à l'envoi de colis à Cuba, à éliminer les restrictions aux visites d'émigrés cubains aux membres de leurs familles dans l'île, à suspendre les mesures entravant les programmes d'échanges scolaires et universitaires avec Cuba, et à lever les restrictions aux exportations d'aliments et de médicaments, notamment celles relatives à l'accès aux crédits privés. À la suite des pressions des dirigeants du Parti républicain et de la menace de veto du Président, tous ces amendements ont fini par être éliminés du texte final des lois auxquels ils étaient joints.

- En 2005, des amendements présentés à la Chambre des représentants en vue d'éliminer les restrictions aux échanges universitaires, aux visites familiales, aux voyages religieux et à l'envoi de colis ont été repoussés à la suite des pressions de l'administration et des dirigeants du Parti républicain, ainsi que des contributions financières apportées par l'extrême droite cubano-américaine aux campagnes politiques d'un bon nombre de représentants à condition que ceux-ci s'opposent à tout assouplissement du blocus.
- Bien que la majorité des sénateurs soient favorables à la levée des restrictions imposées aux citoyens américains et aux Cubains vivant aux États-Unis en ce qui concerne les voyages sur l'île, les défenseurs de la politique anticubaine de l'administration en place ont recouru à des manœuvres de procédure pour empêcher les initiatives visant à modifier cette politique d'aboutir.
- Lors de son congrès annuel, du 9 au 12 janvier 2005, l'American Farm Bureau Federation (AFBF) a adopté une résolution demandant à l'administration du Président George W. Bush de normaliser sans retard le commerce avec Cuba.
- Le 10 février 2005, le Sénat de l'Alabama a adopté une résolution conjointe (SRJ.26) exigeant que le Congrès des États-Unis lève les restrictions commerciales et financières à l'égard de Cuba, ainsi que celles concernant les voyages.
- Le 3 mars 2005, les représentants des ports américains du golfe du Mexique ont adopté une résolution pour soutenir la levée du blocus en ce qui concerne les ventes de médicaments et d'aliments à Cuba et demandé au Congrès de rétablir les conditions de paiement au comptant et à l'avance qui prévalaient avant les nouvelles mesures prises par l'OFAC.
- Le 16 mars 2005, la Fédération américaine du riz a pressé le Congrès d'annuler la réglementation concernant le paiement par Cuba de ses achats d'aliments et de permettre l'exécution des contrats en cours, conformément à la loi relative à la réforme des sanctions adoptée en 2000.
- Association commerciale Cuba-États-Unis, composée de plus de 30 sociétés, d'agences et d'organisations de 19 États des États-unis, a été officiellement créée le 26 avril 2005 pour œuvrer à la levée des restrictions imposées au commerce avec Cuba. On trouve parmi ses membres de grandes sociétés comme ADM, Caterpillar et Cargill. C'est l'ancien Secrétaire au commerce, Bill Reinsch, qui est à la tête du Conseil de direction de l'Association, présidée par Kirby Jones, et qui compte notamment parmi ses conseillers William D. Rogers, ancien Secrétaire d'État adjoint, David Rockefeller, Carla Hills, ancienne représentante du Président pour les affaires commerciales, Frank Carlucci, ancien Secrétaire à la défense, et James Schlesinger, ancien Secrétaire à la défense et ancien Directeur de la CIA.
- Le 8 juin 2005, l'Assemblée de l'État de New York a adopté sans la mettre aux voix une résolution législative présentée par bon nombre de ses membres à l'initiative de José Rivero, entre autres, pressant le Président des États-Unis d'encourager les visites de peuple à peuple entre les habitants de New York et ceux de Cuba.

1. L'extraterritorialité dans la politique de blocus

Même si le Gouvernement des États-Unis présente cyniquement sa politique de blocus comme une question uniquement bilatérale, cette affirmation mensongère est démentie par le fait que de nombreux États, citoyens et entreprises de pays tiers sont lésés par les dispositions extraterritoriales de cette politique, à laquelle même les organismes des Nations Unies ne peuvent se soustraire.

Il n'est donc pas inutile de rappeler certaines des dispositions extraterritoriales du blocus, toujours en vigueur, qui entraînent de lourdes pertes et de graves préjudices tant à Cuba que dans d'autres pays qui se voient privés du droit de tirer pleinement profit des possibilités offertes par l'économie cubaine :

- Les filiales étrangères de sociétés américaines n'ont pas le droit de réaliser la moindre transaction avec des sociétés cubaines ou d'acheter des biens contenant un produit en provenance de Cuba.
- Les sociétés étrangères n'ont pas le droit d'exporter aux États-Unis le moindre produit contenant des matières premières cubaines.
- Les sociétés étrangères n'ont pas le droit de vendre à Cuba des biens ou des services utilisant des technologies américaines ou contenant des produits en provenance des États-Unis si ceux-ci représentent plus de 10 % de la valeur finale, même si les propriétaires sont des étrangers.
- Tout navire marchand ayant touché à un port cubain ne peut plus accoster aux États-Unis.
- Les banques étrangères n'ont pas le droit d'accepter que des personnes naturelles ou juridiques cubaines ouvrent des comptes en dollars ni d'effectuer des transactions financières dans cette monnaie avec des personnes naturelles ou juridiques cubaines, sous peine de saisies.
- Les hommes d'affaires étrangers n'ont pas le droit de réaliser des investissements ou des affaires avec Cuba, sous prétexte que ces opérations ont à voir avec des biens sujets à réclamation de la part des États-Unis. S'ils refusent de se soumettre à cette interdiction, ils s'exposent à des sanctions et des représailles.

1.1 Aggravation du blocus en raison de la participation accrue des États-Unis à l'économie internationale

Les préjudices dus au caractère extraterritorial du blocus sont aggravés par la forte participation des États-Unis et de leurs entreprises au commerce et aux investissements transnationaux. Les États-Unis contrôlent 45 % des principales sociétés transnationales du monde, dont huit des 10 premières. Ce sont aussi les plus gros investisseurs au monde, avec 125 milliards de dollars investis à l'étranger en 2002 et 152 milliards en 2003, ce qui représente une augmentation de 19 à 25 % de la part des États-Unis dans les investissements étrangers directs³. Les États-Unis sont également les premiers importateurs de marchandises au monde (21,9 %) et le principal acteur en ce qui concerne les échanges commerciaux de services au niveau international.

³ Rapport de la CNUCED sur les investissements dans le monde (2004).

Les États-Unis font partie des cinq premiers pays en ce qui concerne le développement et l'application des technologies de l'information et des communications et ce sont les mieux placés en potentiel d'affaires. Ils possèdent aussi 11 des 14 sociétés transnationales les plus importantes dans ce domaine et absorbent environ 80 % du commerce électronique mondial⁴.

Vingt des 50 premières sociétés sur le marché pharmaceutique mondial sont américaines. Dix sociétés transnationales, dont cinq des États-Unis, réalisent à elles seules presque la moitié des ventes mondiales de médicaments dont certains sont uniques en leur genre. Les États-Unis représentent environ 75 % du marché mondial des produits de recombinaison (pour la plupart des produits biopharmaceutiques) et génèrent 31 % de la valeur de la production pharmaceutique mondiale, la tendance étant à l'augmentation⁵.

Les investissements de sociétés de pays tiers aux États-Unis et ceux des États-Unis eux-mêmes à l'étranger, essentiellement sous forme de fusion ou d'achat, en tout ou partie, de sociétés, aggravent l'impact extraterritorial du blocus, puisque l'espace économique extérieur de Cuba en est réduit d'autant et que la recherche de partenaires et de fournisseurs en mesure de contourner le rigide blocus des États-Unis en devient encore plus difficile et parfois même impossible, comme on peut le voir dans les exemples ci-après :

- Une partie de la technologie, des équipements et des intrants des instituts de recherche scientifique cubains dans le domaine de la biotechnologie, qui mettent au point et produisent des moyens diagnostiques et thérapeutiques, comme des vaccins contre le cancer, provenait de la société suédoise Pharmacia qui a été rachetée par Amersham puis par la société américaine General Electric qui, une fois devenue propriétaire, a donné un délai d'une semaine à Amersham pour fermer son bureau à Cuba et cesser tout contact avec l'île.
- Cuba, à travers le Fonds mondial de lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose créé par le PNUD, a acheté pour les malades du sida de la viande en conserve pour un total de 50 400 dollars à la société brésilienne Oro Rojo qui l'a informée par la suite que l'usine avait été achetée par une société des États-Unis dont l'une des premières instructions avait été de cesser toute affaire avec Cuba.

Compte tenu de l'importance du marché et du développement technologique des États-Unis, de nombreuses sociétés dans différentes régions du monde s'abstiennent de faire des affaires avec Cuba ou ont interrompu leurs relations avec elle afin de ne pas mettre en danger d'éventuels liens avec la superpuissance, même si elles n'ont pas d'investissements aux États-Unis ni d'actionnaires américains et que leur présence sur le marché des États-Unis est négligeable :

- La First Caribbean International Bank des Bahamas a fait savoir par lettre à l'entreprise Havanatur qu'elle cesserait ses relations bancaires avec Cuba à compter du 7 février 2005, « pour ne pas avoir d'ennuis avec les États-Unis ».
- La banque britannique Barclays a fait savoir récemment aux cadres de l'entreprise CubaNiquel à Londres qu'elle envisageait de ne pas faire

⁴ Rapport mondial sur les technologies de l'information 2004-2005, Forum économique mondial.

⁵ Rapport sur la situation des médicaments dans le monde, OMS, 2004.

d'affaires avec elle, car son gérant était un ressortissant des États-Unis et que les lois du Gouvernement des États-Unis ne s'appliquaient pas seulement aux sociétés mais aussi aux individus.

1.2 Sanctions civiles imposées par l'OFAC à des sociétés, des institutions bancaires et des ONG

En 2004, 77 sociétés, institutions bancaires et ONG du monde entier ont dû payer 1 262 000 dollars d'amendes pour avoir soi-disant violé les dispositions du blocus.

Onze sont des sociétés étrangères ou des filiales de sociétés américaines dans des pays tiers comme le Mexique, le Canada, le Panama, l'Italie, le Royaume-Uni, l'Uruguay, les Bahamas, et les Indes occidentales britanniques (Anguilla). Sept autres sociétés, comme Iberia, Alitalia, Air Jamaica, Daewoo et la Banque de Chine, ont été punies sous prétexte que leurs filiales aux États-Unis avaient violé différentes dispositions du blocus. Huit d'entre elles ont payé des amendes d'un montant supérieur à 50 000 dollars.

Les amendes les plus significatives qui ont été données en 2004 sont notamment les suivantes :

- Alpha Pharmaceutical, Inc.; ICN Farmacéutica; Laboratorios Grossman, sociétés basées au Panama et au Mexique : 198 711 dollars pour avoir importé et exporté des marchandises en provenance et à destination de Cuba entre 1998 et 2003.
- Trinity Industries (Mexique) : 55 000 dollars pour avoir vendu des marchandises destinées à Cuba et financé leur transport en 2001.
- Chiron Corporation Ltd, au nom de Chiron S.p.a. et Chiron Behring GmbH, basée à Emerville, en Californie : 168 500 dollars pour avoir exporté des vaccins à Cuba entre 1999 et 2002.
- Daewoo Heavy Industries America Corp., dont le siège est à Suwanee, en Géorgie : 55 000 dollars pour avoir exporté des marchandises à Cuba en 1999.

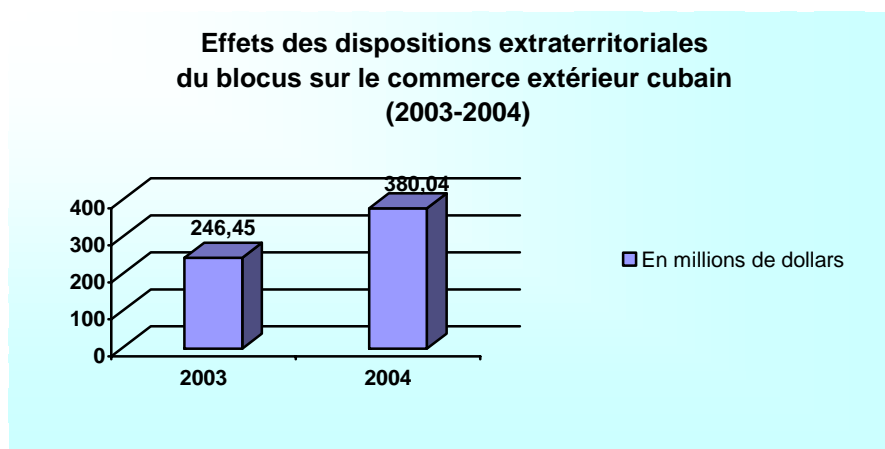
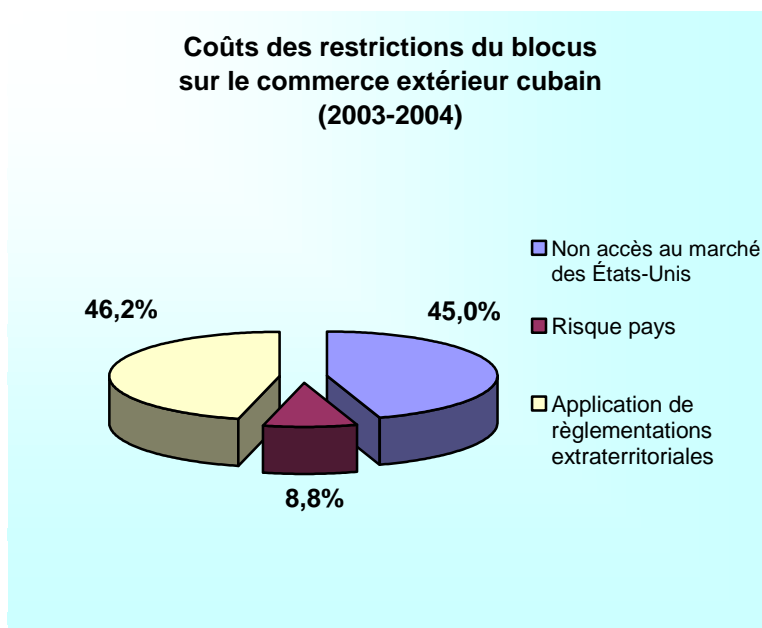
Dans les quatre premiers mois de 2005, l'OFAC a infligé des amendes à une banque, trois sociétés et une organisation non gouvernementale, dont la compagnie Martinair Holland N.V.dba, Martinair USA, qui a son siège aux Pays-Bas et qui a dû payer une amende de 6 300 dollars pour avoir offert sans autorisation des services de voyages et avoir transféré des fonds en 2003.

Si moins d'amendes ont été infligées par l'OFAC dans les quatre premiers mois de 2005 que pendant la même période en 2004, où elle avait prononcé 42 sanctions civiles, cela ne tient pas à un assouplissement du blocus, mais au contraire aux craintes des entreprises, qui ont été dissuadées de faire des affaires avec Cuba.

1.3 Les répercussions de l'extraterritorialité sur le commerce extérieur et les investissements

Les préjudices causés au commerce extérieur cubain en 2004 par le blocus ont été estimés à 822 600 000 dollars, soit 57 200 000 dollars de plus qu'en 2003.

Le plus gros préjudice est provenu de l'application de réglementations extraterritoriales (380 millions de dollars), quoique l'impossibilité d'accéder au marché américain ait continué d'avoir une grosse incidence, comme le prouvent les graphiques suivants :



Privée d'un marché naturel comme celui des États-Unis, qui représente un manque à gagner estimé à 305 200 000 dollars, Cuba a dû se tourner vers des pays tiers pour ses importations et ses exportations, ce qui s'est soldé par une augmentation du coût des assurances et des frets.

Les achats de denrées alimentaires aux États-Unis, quoique limités, ont même entraîné des pertes économiques chiffrées à 23 700 000 dollars du fait des restrictions dans lesquelles ils s'effectuent : frais additionnels pour les opérations de change à travers des banques intermédiaires; retards dans les déchargements de

navires du fait des délais d'encaissement des paiements, et frets plus importants puisque les cargos doivent retourner aux États-Unis à vide.

Les exportations cubaines de documents d'information, qui pourraient exceptionnellement être autorisées aux États-Unis, doivent être effectuées par l'intermédiaire de pays tiers, ce qui entraîne un surcroît de coût de 40%. À cause de cela, certains organismes américains ont cessé d'acheter des publications cubaines, ce qui a entraîné un manque à gagner pour l'île.

Du point de vue financier, le blocus a eu un impact décisif en faisant considérer Cuba comme un pays à risque élevé, ce qui s'est soldé par des pertes économiques d'un montant de 72,2 de dollars dues aux difficultés d'accès aux financements extérieurs.

Préjudices causés au niveau des investissements étrangers et de la collaboration économique

Cuba ne peut recevoir d'investissements de la part des États-Unis ni de crédits au développement de la part des principales institutions financières américaines et internationales.

En 2004, la Banque mondiale a assigné 5,3 milliards de dollars à l'Amérique latine et aux Caraïbes, tandis que la Banque interaméricaine de développement (BID) allouait 4 milliards 232 millions de dollars à des programmes de développement dans la région. Cuba, en revanche, n'a pas reçu un seul centime de ces institutions. Pour ce qui est de la BID, si on prend comme référence une économie comparable à l'économie cubaine au niveau du produit intérieur brut et de la population, comme l'Équateur, Cuba aurait dû toucher environ 48,8 millions de dollars en financements préférentiels.

En 2003, les États-Unis ont affecté 1 milliard 818 millions de dollars à l'Amérique latine et aux Caraïbes au titre de l'aide publique au développement (APD), sans que Cuba en perçoive rien.

Le Gouvernement des États-Unis manipule les faits quand il affirme que Cuba reçoit tous les ans plus d'un milliard de dollars de dons autorisés par les Départements du Trésor et du commerce. En 2004, le montant des dons reçus par Cuba, par l'intermédiaire d'ONG et aux termes de très nombreuses démarches pour obtenir l'autorisation du Gouvernement des États-Unis, s'établissait à peine 4 368 279 dollars.

Le blocus s'est soldé par de lourds préjudices au niveau des investissements et de la coopération. Ainsi :

- La société VECO Canada Ltd., à participation américaine, n'a pu établir de liens avec la société cubaine CUPET S.A. dans le cadre de projets de développement d'infrastructures et de capacités technologiques pour la distribution et l'entreposage de carburants à Cuba. Une fois les négociations engagées, cette société canadienne a dû se retirer alors que plusieurs propositions avaient déjà été avancées.
- Grâce à un crédit de l'OPEP, Cuba a signé un contrat avec une société européenne en vue de l'achat de systèmes d'irrigation électrique pour une valeur de 5 083 000 dollars. Comme les machines d'irrigation Valmont sont sous licence américaine, il a fallu les fabriquer dans un pays tiers pour éviter

que le fabricant ne soit poursuivi ou ne se voit infliger une amende, si bien qu'elles n'ont pu être prêtes pour la campagne de semailles en saison froide de 2004 – elles devaient être livrées en septembre – et que les dernières livraisons ont eu lieu en février 2005, provoquant un retard considérable dans la production agricole.

- Cuba aurait dû recevoir au premier trimestre 2005, au titre de la coopération internationale, un don consistant en trois turbogénérateurs de 30 millions de dollars chacun pour l'aider à surmonter ses problèmes énergétiques. Mais cela n'a pu avoir lieu parce que les composants étaient d'origine américaine, ce qui posait des difficultés au niveau de l'autorisation d'envoi, et que le service de maintenance n'aurait pu être assuré.
- Trois opérateurs de la zone franche ont dû changer de nom à cause de la menace de fermeture visant les entreprises et de l'interdiction de faire des affaires aux États-Unis; d'autres ont dû importer à partir d'un pays tiers pour fournir à Cuba des accessoires et des machines en provenance des États-Unis, ce qui a eu pour effet d'augmenter les coûts. Par ailleurs, une société opérant dans la zone franche de Berroa, à l'est de La Havane, a dû changer de représentant légal, car celui qui était en fonctions détenait un permis de travail à Cuba et faisait des voyages d'affaires aux États-Unis.

Pour des raisons qui coulent de source, nous omettons les noms et les détails de plusieurs affaires afin de pas rendre plus faciles les persécutions du Gouvernement des États-Unis.

1.4 L'article 211 de l'*Omnibus Appropriations Act* de 1999 et les nouvelles agressions dans le domaine des marques commerciales

Pour la septième année consécutive, Cuba dénonce devant les Nations Unies l'application par le Gouvernement des États-Unis de l'article 211 de l'*Omnibus Appropriations Act*, qui empêche les titulaires cubains d'un droit de propriété ou leurs successeurs, y compris les sociétés étrangères ayant des intérêts à Cuba, de voir reconnus aux États-Unis leurs droits sur les marques ou les noms déposés et protégés à Cuba, qui portaient sur d'anciens biens nationalisés par le Gouvernement cubain, et de pouvoir en jouir.

Il n'est pas inutile de rappeler que cette mesure a été adoptée en octobre 1998 par le Congrès des États-Unis aux termes d'une procédure dénuée de toute transparence engagée au bénéfice de la société Bacardí qui, bien qu'ayant son siège social ailleurs qu'aux États-Unis, a d'importants intérêts commerciaux dans ce pays grâce auxquels elle exerce une influence politique considérable en vue de maintenir et de renforcer le blocus imposé à Cuba.

Il n'est pas non plus fortuit que l'article 211 étende au domaine de la propriété intellectuelle les dispositions de la loi Helms-Burton qui, comme on le sait, a elle aussi été parrainée, entre autres, par Bacardí.

L'application de l'article 211 a donc des répercussions très négatives, non seulement sur les relations bilatérales entre Cuba et les États-Unis, mais aussi sur le plan multilatéral.

Sur le plan bilatéral, elle renforce le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba, puisqu'elle prétend empêcher l'essor des investissements

étrangers à Cuba associé à la commercialisation internationale de produits cubains dont les marques et les noms déposés jouissent d'un prestige mondial. En effet, jusqu'au vote de l'article 211, les droits des propriétaires naturels et juridiques des deux pays avaient continué d'être reconnus, malgré le blocus, dans le domaine de la propriété intellectuelle.

C'est en application de l'article 211 qu'un tribunal de New York a pu rendre un arrêt défavorable à une société à intérêts cubains et français (Havana Club Holding) dans le cadre d'un procès engagé en 1996 – autrement dit, avant le vote dudit article – pour mettre fin à l'usurpation par Bacardí du droit d'utiliser la marque Havana Club aux États-Unis et à la vente frauduleuse aux États-Unis d'un rhum fabriqué sous ce nom hors de Cuba.

Conformément à ses obligations internationales et malgré la politique de blocus et d'hostilité du Gouvernement des États-Unis, Cuba respecte et continuera de protéger les droits de centaines de sociétés américaines ayant enregistré dans le pays plus de 5 000 marques, noms déposés et brevets qui sont toujours en vigueur.

Il suffit de rappeler dans ce contexte la décision prise en janvier 2002 par l'Organe d'appel de l'OMC qui, sur les instances de l'Union européenne, a conclu que l'article 211 violait les obligations du traitement national et de la clause de la nation la plus favorisée de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC), et demandé instamment aux États-Unis d'ajuster cette législation auxdites obligations dans les meilleurs délais.

Le Gouvernement des États-Unis est tenu d'appliquer cette décision, mais il est convenu de plusieurs délais d'application avec l'Union européenne. Le dernier en date, qui expire le 31 juin 2005, a été accordé au prétexte que les autorités américaines travaillaient avec le Congrès pour ajuster cette législation.

Cuba a exprimé à de multiples reprises devant les instances compétentes de l'OMC sa préoccupation devant ses sursis successifs, en particulier aux réunions périodiques de son Organe de règlement des différends, en demandant instamment au Gouvernement des États-Unis d'appliquer la décision de l'Organe d'appel et d'abroger l'article 211, seul moyen de régler ce différend.

Cuba insiste sur le fait que cet article 211, qui viole les droits de propriété intellectuelle protégés par des accords et des conventions internationaux particuliers, ne fait que contribuer à jeter toujours plus de doutes sur la position de l'Administration américaine qui se pose traditionnellement en tant que grand défenseur des droits de propriété intellectuelle à l'OMC.

Le fait que le Gouvernement des États-Unis ne cesse d'ajourner l'application de la décision de l'organe compétent de l'OMC prouve de plus qu'il n'a aucunement la volonté politique de contribuer à l'efficacité des procédures de règlement des différends, dans une conjoncture particulièrement difficile des négociations multilatérales.

Le projet S.691, présenté le 4 avril 2005 par le sénateur républicain du Nouveau-Mexique, Peter Domeneci et parrainé par des sénateurs anticubains comme Mel Martinez, républicain de la Floride, vise à apporter des modifications mineures à l'article 211 pour donner la fausse impression que les recommandations de l'Organe d'appel de l'OMC ont été respectées, tout en la maintenant en vigueur. Un projet de telle nature a également été présenté à la Chambre des représentants (HR-

1689) le 19 avril 2005 par le représentant républicain de la Floride, Tom Feeney, avec le soutien de législateurs opposés à la levée du blocus, comme Ileana Ros-Lehtinen et Dan Burton.

Le Patents and Trademarks Office (PTO) des États-Unis a rejeté en janvier 2004 la demande de Bacardí d'annuler l'enregistrement de la marque Havana Club octroyé depuis 1976 à la société cubaine CUBAEXPORT et ratifié en 1998 par la décision partielle d'un tribunal de New York. Bacardí a interjeté appel de cette décision, ce qui prouve l'entêtement de cette société à usurper la marque et à faire prévaloir l'article 211.

Par ailleurs, la Cour d'appel du second circuit de New York a ratifié récemment, d'une façon absolument surprenante, sa décision de ne pas reconnaître les droits de marque légitimes de la société cubaine du tabac (CUBATABACO), propriétaire de la prestigieuse marque de cigares « Cohiba ».

Dans le droit fil de la politique du Gouvernement des États-Unis, cette décision ignore les obligations internationales des États-Unis en matière de protection des marques commerciales. Selon le raisonnement de cette cour d'appel, les dispositions illégitimes et unilatérales qui régissent la politique hostile de blocus économique, commercial et financier contre l'île et que la quasi-totalité de la communauté internationale a systématiquement condamnées priment les obligations internationales des États-Unis.

Cuba alerte la communauté internationale sur le fait que le maintien de l'article 211 par les États-Unis, ainsi que d'autres actions engagées en vue d'usurper aux États-Unis mêmes des marques cubaines de prestige protégées par des conventions et des traités internationaux, pourraient conduire à un climat d'incertitude et de remise en cause de ce type de droits, ce qui aurait des retombées néfastes non seulement sur Cuba mais aussi sur les intérêts économiques et commerciaux de sociétés américaines.

1.5 Exemples de retombées provoquées par l'application extraterritoriale du blocus

La traque féroce conduite contre toute société ou institution commerciale ou bancaire étrangère qui établirait ou prétendrait établir des liens économiques, commerciaux ou financiers avec des institutions cubaines a continué d'avoir des répercussions négatives dans tous les domaines de la vie nationale, et notamment dans les domaines suivants :

Alimentation

- En août 2004, l'Unión Láctea a signé un contrat avec la société brésilienne Mebrafe portant sur des équipements devant permettre la restructuration de toutes ses installations frigorifiques, dans le cadre du programme social de distribution de yaourts au soja à tous les enfants cubains de 7 à 13 ans, dont 14 compresseurs de réfrigération de la marque danoise Sabroe, pour un montant total de 339 389 dollars, soit 40 % de plus que s'ils avaient été achetés sur le marché américain. Comme cette société a été récemment rachetée par la société américaine York, le fournisseur de celle-ci au Brésil a fait savoir qu'il avait reçu des instructions de sa maison mère de New York d'interdire la vente des compresseurs.

- En mars 2005, le représentant au Canada de la société américaine International Flavors and Fragrances a fait savoir à la société canadienne Reuven International qu'il ne lui vendrait plus de parfums pour la fabrication d'aliments instantanés destinés à la société mixte cubano-canadienne Coracan S.A., ce qui, depuis mai dernier, a porté préjudice à la production de boissons instantanées à Cuba. Si Cuba est passée par la société canadienne Reuven International, c'est qu'elle ne peut pas acheter directement aux États-Unis, ce qui augmentait les coûts de la transaction de 8 %.
- Le Gouvernement des États-Unis, depuis 2004, a interdit au laboratoire européen Intervet Hollande de vendre à Cuba des vaccins pour la prévention de maladies aviaires, sous prétexte que ceux-ci contiennent 10 % ou plus d'antigènes produits aux États-Unis, cette interdiction touchant en particulier le vaccin Marek, destiné à un type précis de maladie aviaire, et le quadruple vaccin contre d'autres maladies comme la maladie de Gumboro, la maladie de Newcastle, la bronchite et le réovirus. Cuba doit donc se procurer ces vaccins dans des pays tiers à des prix supérieurs – par rapport aux achats à la société WINCO – de 7 à 9,5 dollars l'unité dans le cas du vaccin Marek et de 68 à 150 dollars l'unité dans le cas du quadruple vaccin. Le Gouvernement des États-Unis prétend couper une source importante de protéines dans l'alimentation de la population cubaine en décimant les stocks de volaille.
- Au cours de la présente année, Cuba entend fabriquer ou importer 3 millions d'autocuiseurs et autant de cuiseurs de riz électriques afin d'en vendre un à chaque famille à des prix subventionnés et d'améliorer d'autant les conditions de vie de la population. Dans les cas des autocuiseurs, les tentatives pour acheter soit les matières premières indispensables à la fabrication d'un composant auprès de trois sociétés mexicaines, soit le produit fini, ont échoué :
 - 1) En mars 2005, la société VAFES a dû renoncer à vendre à Cuba du phénol, utilisé pour fabriquer le manche des autocuiseurs, parce que ce matériau est d'origine américaine.
 - 2) Décision a donc été prise d'utiliser du polypropylène. La société Indelpro qui en avait offert à un bon prix (1 200 dollars la tonne) a finalement renoncé en apprenant que le produit était destiné à Cuba.
 - 3) Cuba a donc signé des contrats avec la marque Ekco pour acheter 185 000 autocuiseurs et a viré l'argent, par l'intermédiaire de Motoinsa, à Banamex, banque mexicaine filiale de la banque américaine, mais l'opération a échoué à la suite des pressions des autorités américaines.

Santé

- En ce qui concerne le traitement du cancer, il a été impossible d'acheter les rechanges et les sources radioactives destinées à deux machines à chargement différé automatique pour le traitement des tumeurs gynécologiques (équipements de curiethérapie), de la société canadienne MSD Nordion, qui a vendu la marque de ces appareils à la société américaine Varian. En conséquence, il n'a pas été possible d'administrer le meilleur traitement possible à 120 patientes jusqu'à substitution de ces appareils par des appareils européens.

- La société danoise Radiometer, qui fabrique des gazomètres – utilisés dans les unités de soins intensifs pour l'analyse du gaz dans le sang – et qui avait des liens directs avec la société d'import Medicuba depuis plus de 35 ans, a été contrainte de fermer son bureau à La Havane après son rachat par la société américaine Donaher, ce qui entraîné un surcroît de dépenses d'environ 200 000 dollars par an pour le système de santé cubain.
- En octobre 2004, des spécialistes de l'hôpital havanais Hermanos Ameijeiras ont demandé aux représentants de la société japonaise Hitachi High Technologies Corporation de pouvoir acheter un nouveau microscope électronique pour en remplacer un déjà vieux de 20 ans mais qui continue de fonctionner au laboratoire d'anatomie pathologique. Les gérants d'Hitachi ont répondu qu'ils ne pouvaient collaborer avec Cuba, leur politique étant de respecter le blocus imposé par les États-Unis. Ainsi donc, la vente d'un appareil coûtant environ 400 000 dollars n'a pas constitué un attrait suffisant pour qu'Hitachi modifie sa politique commerciale. Comme Hitachi avait d'abord avancé l'argument selon lequel il lui serait impossible de fournir un service après-vente, il a été répondu que les ingénieurs cubains pourraient suivre une formation en usine, mais Hitachi a rétorqué qu'il serait très compliqué et onéreux d'obtenir les autorisations commerciales d'exportation auprès de la Chambre de commerce des États-Unis.

Éducation

- Les sociétés Sigma et Clontec ont refusé de vendre à la faculté de biologie de l'Université de La Havane un jeu de réactifs destinés à l'extraction de l'ADN et de l'ARN d'échantillons biologiques, utiles à des études à applications biotechnologiques, en invoquant le blocus, alors même que le financement provenait de fonds suédois.
- Tout récemment, l'Institut de pharmacie et d'aliments, la faculté de chimie et la faculté de biologie de l'Université de La Havane n'ont pu acheter des spectrophotomètres ni de pièces de rechange pour des travaux pratiques en laboratoire. Ces appareils avaient été achetés au prix de 13 000 dollars pièce à la société européenne LBKPharmacia, qui a depuis été rachetée par une société américaine, de sorte que sa filiale espagnole a refusé de fournir les pièces de rechange. Une fois grillés les lampes halogènes de ces appareils (12 dollars pièce), une enseignante a tenté d'en acheter de nouvelles auprès de cette filiale espagnole qui a refusé quand elle a su sa nationalité.
- De février à avril 2005, Cuba s'est vu refuser la connexion au superordinateur de l'université de Minas Gerais (Brésil), sous prétexte que le contrat correspondant excluait explicitement les pays soumis à un blocus par les États-Unis. Cette impossibilité d'accéder aux superordinateurs installés dans certaines universités latino-américaines a pour effet de réduire les possibilités de coopération avec les autres groupes universitaires et les autres spécialistes du monde et le développement de recherches de pointe dans des domaines comme l'informatique, les nanotechnologies, les neurosciences et la météorologie. Ainsi, privé de connexion au superordinateur et aux logiciels spécialisés, le groupe de chimie informatique de la faculté de chimie de l'Université de La Havane voit la portée de ses résultats scientifiques et donc ses échanges avec d'autres groupes de spécialistes dans le monde limités.

Tourisme

- Début juillet 2004, la société canadienne VIP International Corporation, qui représente le groupe hôtelier cubain Gran Caribe dans les systèmes de distribution mondiaux (réservations hôtelières et autres services), a fait savoir qu'elle cesserait ses services à compter du 31 juillet, car elle les fournissait par l'intermédiaire de sociétés basées aux États-Unis et que le Gouvernement des États-Unis avait décidé que celles-ci ne pourraient plus continuer de le faire. Le manque à gagner (réservations potentielles) a été évalué à 300 000 dollars.
- Le 2 décembre 2004, le grand consortium d'hôtels et de voyages Cendant Corporation, dont la maison mère est aux États-Unis, a racheté la société E-Bookers, l'une des premières sociétés de réservations en ligne du Royaume-Uni, qui se chargeait des réservations du groupe hôtelier cubain Gran Caribe. Ce service a de fait été interrompu au 1^{er} janvier 2005 à cause des dispositions du blocus.
- Une société américaine a racheté deux autres chaînes de distribution en ligne au Royaume-Uni, Octopus et Travelbag, ce qui limite encore plus les solutions possibles en matière de réservation de services touristiques cubains.

Finances

- La société canadienne Paymentech Canada, suivant des instructions de sa maison mère aux États-Unis, Paymentech L.P., a annulé sans préavis les services de traitement de paiement des cartes de crédit VISA aux sociétés canadiennes Hola Sun Holidays Limited et Canada Inc. (Caribe Sol), du fait des dispositions du blocus. Les sociétés touchées, qui facilitent le tourisme canadien à Cuba, ont dû engager des avocats pour récupérer les fonds mis sous séquestre par Paymentech Canada, ainsi que pour réparer les dommages et préjudices causés par cette décision qui les a obligées, entre autres, à reconfigurer tout leur système d'encaissement pour les milliers d'acheteurs de leurs forfaits touristiques. Elles ont aussi dû éliminer la carte VISA comme moyen de paiement, faute de pouvoir disposer d'un autre centre de traitement. Les frais d'avocats et de justice ont dépassé déjà les 100 000 dollars canadiens (80 400 dollars des États-Unis), alors que les procès pour dommages et préjudices et violation des lois canadiennes n'en sont qu'à leur début.
- Le 6 avril 2005, la société cubaine SEISA a appris de la banque Sabadell Atlántico de España que le Bureau du Trésor américain avait bloqué le virement bancaire de 32 918 dollars qu'elle avait effectué en son nom le 10 novembre 2004 pour paiement d'opérations commerciales à l'un de ses fournisseurs chiliens, Sur Continente, opérant sur Banco Bilbao Vizcaya de Santiago du Chili.
- Le 4 mars 2005, la société Octubre Holdings S.A. a chargé la banque Coop de Genève de virer l'équivalent de 400 000 dollars des États-Unis en dollars canadiens sur le compte de Galax Inc., à la Banque nationale du Canada. La banque Coop ayant viré par erreur cette somme en dollars des États-Unis à la Bank of New York, ces fonds ont été mis sous séquestre le 10 mars 2005.

Transports

- La société cubaine Navegación Caribe a vu ses revenus amputés par la diminution de ses opérations portuaires et de ses services d'approvisionnement en eau à des bateaux étrangers, essentiellement des navires de plaisance, le manque à gagner s'étant chiffré à 1 130 000 dollars. Elle a par ailleurs été astreinte à des dépenses supplémentaires pour ses achats de pièces de rechange et de matériaux de réparation et d'entretien des bateaux dans des pays tiers, puisqu'elle ne peut les acheter aux États-Unis, d'où un surcroît de frais de frets et d'intermédiaires d'environ 63,8 millions de dollars.
- Cuba a récemment demandé à la compagnie maritime Zim des informations sur les cotisations pour le trafic entre La Havane et le Chili. La compagnie a répondu qu'elle ne pouvait pas communiquer ces renseignements ni réaliser l'opération en question à cause de la loi Torricelli, car ses navires se rendaient fréquemment dans des ports américains. Cuba a donc dû s'adresser à une autre société étrangère à des prix supérieurs : chez Zim, le transport d'un conteneur de 40 pieds coûte 2 700 dollars, tandis que ce service a été facturé 4 500 dollars par l'autre société à laquelle Cuba a dû faire appel.
- L'an dernier, le blocus a entraîné pour les sociétés de pêche cubaines des pertes d'un montant de 3 593 400 dollars, dont 615 100 dollars pour les frets, ce qui aurait permis d'acheter 5 246 tonnes de poissons pour la population.
- En décembre 2004, la société Transcarga-Panalpina, transitaire international entretenant des rapports avec Transcarga pour transporter 1 800 véhicules d'Asie à Cuba, a dû faire un transbordement dans un pays tiers, ce qui a augmenté les coûts de 360 000 dollars, afin d'éviter une éventuelle interférence dans cette transaction et la mise sous séquestre des marchandises par les autorités fédérales ou régionales des États-Unis par suite des réglementations extraterritoriales imposées à Cuba.

Aéronautique

- L'Institut d'aéronautique civile de Cuba n'a pas pu acheter un moteur PW-127, et un avion ATR de fabrication européenne a été cloué au sol pendant 17 jours, ce qui représente un préjudice économique d'un montant de 126 000 dollars.
- En septembre 2004, la compagnie aérienne suédoise Novair, qui avait, en février 2003, signé un contrat de location d'un Airbus-330 avec la compagnie cubaine Cubana de Aviación, a fait savoir que son fournisseur de maintenance SR-Technics lui avait signifié qu'il ne pourrait plus travailler à La Havane, car cela le plaçait en violation des réglementations du Département américain du commerce. Cubana de Aviación a dû renoncer à louer l'Airbus-330 le 30 avril 2005 et se rabattre sur un appareil plus onéreux pour respecter ses engagements envers ses clients, ce qui a causé des dépenses supplémentaires de plus de 2 millions de dollars.
- En novembre 2004, la société américaine Arinc a averti la compagnie aérienne canadienne Air Transat qu'elle ne pourrait plus continuer de fournir des services d'embarquement à la compagnie Cubana de Aviación à l'aéroport de Montréal en utilisant son Imuse System, car cela constituait pour Cuba et son gouvernement un bénéfice indirect et donc une violation de l'« embargo ». Elle a clairement indiqué qu'à l'avenir, en cas d'« utilisation indue », elle

cesserait de fournir ses services à Air Transat elle-même. Enfin, le 19 mars 2005, elle a suspendu unilatéralement l'accès des sociétés canadiennes Handlex et Aéroports de Montréal à ses services lorsque ceux-ci étaient destinés à Cubana de Aviación. Les clients sont donc lésés, puisque le contrôle doit se faire maintenant à la main (élaboration de la carte d'accès à bord, étiquetage des bagages, etc.), d'où des retards qui portent préjudice à l'image de marque de Cubana de Aviación et à sa compétitivité commerciale, d'autant que celle-ci doit maintenant prendre des mesures exceptionnelles pour garantir la sécurité des vols. Arinc est le seul fournisseur de ce genre de services sur l'aéroport de Montréal : à l'application extraterritoriale du blocus vient donc s'ajouter dans ce cas l'abus découlant d'une situation monopolistique.

Pétrole

- Durant les quatre derniers mois de 2004, la société allemande Systèmes de prospection intégrée (IES) avait demandé de pouvoir disposer d'un créneau de deux heures au premier Congrès des sciences de la Terre, qui devait se tenir à Cuba du 5 au 8 avril 2005, pour faire une démonstration de ses logiciels appliqués à une modélisation des systèmes pétroliers en 2D et 3D. Cuba est intéressée par ces logiciels informatiques, car les modèles similaires dans d'autres pays sont d'un coût largement supérieur à celui proposé par IES. Étant donné le développement de la prospection pétrolière offshore, il est nécessaire de travailler toute l'année sur des modèles de systèmes pétroliers, basés sur un nombre croissant de lignes sismiques. Ce serait pour Cuba un avantage considérable sur le plan économique que de disposer de ces outils de pointe et cela lui permettrait de prospecter avec encore plus de sécurité.

Mais IES a finalement fait savoir qu'elle ne vendrait pas ces logiciels à Cuba, car, même si elle n'appartenait pas à des Américains et qu'elle opérait en Allemagne, une partie de la société était incorporée aux États-Unis, de sorte qu'elle ne pouvait absolument pas avoir de relations avec des sociétés cubaines. De plus, elle a annulé sa participation au Congrès des sciences de la Terre qui s'est déroulé en avril dernier.

- Au moins une quarantaine de plates-formes et de bateaux au monde auraient pu participer à l'appel d'offres pour le forage du puits de prospection pétrolière en eaux profondes (1 600 mètres). Mais seules trois compagnies ont été disposées à faire fonctionner leurs équipements dans la zone économique exclusive de Cuba. Qui plus est, il a fallu changer toutes les composantes d'origine américaine de la plate-forme retenue, ce qui a causé des retards et des dépenses supplémentaires.

Autres secteurs

- Des sports comme le tir ont été sérieusement touchés par l'interdiction d'acheter des articles et des instruments à des sociétés de pays tiers ayant des liens commerciaux avec les États-Unis. Ainsi, à titre d'exemple :
 - L'équipe cubaine de tir sur plateaux a eu beaucoup de mal à se procurer le fusil Bereta de fabrication italienne.

- Il s'est avéré impossible d'acheter des balles Eley, de fabrication anglaise. Il est pourtant nécessaire de disposer de balles de cette qualité pour obtenir de bons résultats.
- Il est impossible d'acheter des pièces de rechange pour les équipements du Laboratoire antidopage de Cuba, si bien qu'il a fallu parfois les désactiver, d'où un manque à gagner estimé à 397 000 dollars. Certaines de ces pièces sont européennes, comme l'auto-injecteur AS-2000, de fabrication italienne, que l'on n'a pas pu cependant acheter parce qu'il fait partie du spectromètre de masse à relations isotopiques de fabrication américaine.
- En mars 2005, la société cubaine SEISA, qui se charge de commercialiser des systèmes de sécurité intégraux, a été informée par un de ses fournisseurs de poudre chimique sèche⁶ au Mexique, Kidde, qu'il ne pourrait plus assurer de livraisons, parce que son groupe, Kidde PLC, avait été racheté par une société américaine et qu'il lui était désormais interdit de fournir certains pays, dont Cuba. Kidde a ainsi suspendu deux livraisons correspondant au contrat passé en 2004, et la société SEISA a été obligée de trouver un autre fournisseur pour les 150 tonnes de poudre dont elle a besoin chaque année, à 15 centimes de plus le kilogramme, soit des dépenses supplémentaires d'un montant total de 22 500 dollars.
- À la fin de 2004, la société mexicaine CCL Container, qui avait pris l'engagement contractuel de fournir des étuis à cigares lithographiés en aluminium à la société cubaine Ecimetal, a été achetée par une société américaine. Celle-ci a commencé d'augmenter les prix à des niveaux peu compétitifs, durci les conditions financières des négociations, violé un contrat portant sur 1,1 million d'étuis et décidé finalement de rompre toute relation avec Ecimetal, qui a dû faire appel à d'autres fournisseurs pour se procurer les 4 millions d'étuis qui auraient dû lui être livrés. Ainsi privée d'accès à un marché proche et en croissance, Ecimetal a dû effectuer des dépenses supplémentaires d'un montant de 43 200 dollars.
- Désireuse d'introduire à Cuba l'herbicide Plateau, étant donné les excellents résultats observés dans les plantations de canne à sucre brésiliennes, la société cubaine Quimimport a tenté d'en acheter par l'intermédiaire de la société allemande BASF, qui a enregistré le produit à Cuba. Bien qu'il s'agisse d'un produit breveté par une société allemande chef de file du secteur agrochimique mondial, Cuba n'a pas pu l'acheter parce que l'ingrédient actif était synthétisé à Porto Rico, dont les habitants se voient refuser d'exercer leur droit à l'autodétermination par les autorités américaines, qui contrôlent le territoire comme une colonie.
- À la mi-2004, la société cubaine Acueductos Sur a voulu acheter quatre pompes submersibles de technologie de pointe de la marque FLYGT, fabriquées par la compagnie suédoise ITT-FLYGT, filiale de la société transnationale américaine ITT, dans l'espoir d'améliorer sensiblement l'approvisionnement en eau potable de quelque 250 000 personnes disséminées à La Havane sur 95 % de la commune d'Arroyo Naranjo, 20 % de la commune

⁶ Utilisée pour remplir les extincteurs que SEISA fabrique en coopération avec Empresa Conformatora de Matanzas (Conformat).

de Boyeros et dans quelques zones de la commune 10 de Octobre. Mais après prise de contact, l'ITT a refusé de lui vendre ces pompes.

- Le 28 décembre 2004, la société cubaine Maquimport a demandé à la filiale de la société américaine Rockwell Automation Powers Systems au Canada, de lui indiquer le coût de 47 produits destinés principalement à satisfaire la demande de pièces de rechange de l'usine de produits d'emballage en aluminium (ENVAL) d'Holguín. Le Directeur des importations et des exportations de cette filiale a fait savoir dans un courriel du 6 janvier 2005 que, compte tenu de l'embargo imposé par les États-Unis en ce qui concerne les envois de produits ou de technologies à Cuba depuis n'importe quelle partie du monde, il se voyait dans l'obligation de ne pas donner suite à la demande de la société cubaine, dans la mesure où il s'agissait de produits américains ou à apport technologique américain.

2. Préjudices économiques et sociaux

2.1 Résumé des répercussions du blocus sur certains des domaines à forte incidence sociale

Le blocus cause d'énormes souffrances au peuple cubain, dans la mesure où cette politique génocidaire cible des secteurs particulièrement importants pour le bien-être de toute population, à savoir alimentation, santé, éducation, transport et logement.

Alimentation

Le blocus – qui vise, entre autres, à affamer notre peuple – a, de juillet 2004 à avril 2005, coûté environ 55 863 957 dollars à l'industrie alimentaire, somme qu'elle aurait pu utiliser pour moderniser environ un tiers de son infrastructure technologique.

Pour la seule année 2004, le coût direct du blocus pour l'industrie avicole a dépassé 16 millions de dollars, réduisant l'apport global en protéines et entraînant une perte d'environ 30 millions de dollars qui auraient permis de produire 750 millions d'œufs supplémentaires.

L'impossibilité d'accéder à des technologies de pointe dans la production de viande de volaille, en majorité de fabrication nord-américaine, a paralysé cette industrie pendant l'année, et il a fallu reclasser plus de 4 000 travailleurs du secteur qui se sont retrouvés sans emplois, outre une perte en valeur ajoutée de plus de 5 millions de dollars, soit 8 500 tonnes de viande de volaille.

Le groupe d'entreprises Cultures variées du Ministère de l'agriculture a estimé que l'importation de semences de pommes de terre et de légumes à partir de pays tiers a entraîné un surcoût en fret de plus d'un million de dollars, soit la moitié du coût des semences de légumes importées dans l'année.

L'impossibilité pour la société Cuba Ron de vendre le rhum Havana Club aux États-Unis et l'obligation de le faire sur des marchés tiers dans des conditions moins avantageuses compte tenu de leur éloignement et de leurs caractéristiques, ont entraîné une perte de revenus évaluée à 28,4 millions de dollars pour l'année.

Santé

Les préjudices imputables au blocus dans le domaine de la santé sont estimés à 75,7 millions de dollars pour la période à l'examen, chiffre ne tenant pas compte des dommages incalculables infligés au peuple cubain par la pénurie de médicaments, d'équipements et de matériel jetable dans l'ensemble du réseau national de santé.

Comme déjà indiqué l'an dernier⁷, des programmes de technologies de pointe comme les greffes, la chirurgie cardiovasculaire, la néphrologie et la génétique, continuent de subir les conséquences de l'instabilité des livraisons. Nombre des composants nécessaires sont d'origine nord-américaine, et les autorités correspondantes refusent bien souvent de délivrer les autorisations requises ou prolongent indéfiniment les démarches.

Le programme de soins aux enfants en attente d'une greffe du foie a également souffert des effets du blocus. Signalons à titre d'exemple l'absence de réponse des laboratoires américains Abbott à la demande d'achat de Tracolimus (FK-506), qu'ils sont les seuls à fabriquer et qui est un médicament utilisé dans les traitements immunosuppresseurs pour surveiller les niveaux sanguins dont les variations peuvent être symptomatiques de complications, telles qu'infections et tumeurs secondaires.

Les ventes de médicaments réduisant le cholestérol aux États-Unis se sont chiffrées en 2004 à 18 milliards de dollars. Si le polycosanol fabriqué à Cuba avait pu être écoulé sur ce marché et atteindre ne serait-ce que 1 % des ventes, celles-ci auraient rapporté à Cuba 180 millions de dollars.

On pourrait signaler d'autres exemples de préjudices dans ce domaine :

- Impossibilité d'accéder aux technologies et matériel de dialyse (rein artificiel et ses composants) disponibles sur le marché américain, qui serait le marché logique du fait de sa proximité, de son développement technologique et de la compétitivité de ses prix, ce qui a des retombées sur les services de néphrologie cubains où 1 839 patients, dont 30 enfants, reçoivent des traitements par hémodialyse.
- Si Cuba avait pu accéder au marché américain, au lieu de marchés lointains comme l'Asie, pour se fournir en jeux de diagnostic destinés aux laboratoires d'entomologie médicale, elle aurait économisé 30 % des coûts, soit 52 116 dollars.
- Dans le domaine de la surveillance et de la lutte antivecteurs, le pays doit payer 30 % de plus – à cause des frais de transport et des intermédiaires – que s'il pouvait acheter directement les produits et les équipements nécessaires aux États-Unis.
- En 2004, Cuba a acheté pour 1 518 905 dollars d'insecticides. Si elle avait pu se les procurer aux États-Unis, elle aurait réalisé une économie de 20 % rien qu'en frais de transport, soit 303 781 dollars.
- Le programme de cardiologie a été touché dans la mesure où Cuba ne peut acheter directement aux fabricants américains les matériaux jetables utilisés en chirurgie cardiaque, soit un surcoût de 66 275 dollars dans l'année.

⁷ Rapport du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour 2004 (A/59/302).

- La société américaine GIBCO est la seule au monde à fabriquer de l'amniomax, un milieu de culture servant à dépister les malformations congénitales chez les femmes enceintes de plus de 38 ans. Le Centre cubain de génétique médicale en importe chaque année environ 6 160 flacons de 100 < millilitres en faisant appel à un intermédiaire; l'achat direct lui permettrait d'économiser 136 700 dollars.

Le total des surcoûts dont il est fait état dans les trois paragraphes précédents, soit 506 756 dollars, auraient permis de financer :

- La consommation annuelle de XP-Maxamaid (en poudre) et de XPMaxamun (en poudre), produits utilisés dans le régime alimentaire spécial que doivent suivre les enfants atteints de phénylcétonurie, soit un coût d'environ 275 360 dollars.
- La consommation annuelle de Traculimus 0,5 mg, 1 mg et 5 mg, un immunodépresseur prescrit aux patients transplantés, soit environ 66 000 dollars.
- Le financement de toute une campagne de vaccination triple (rubéole, oreillons, rougeole), soit 156 212 dollars.

Éducation

Dans le domaine de l'éducation, les préjudices signalés dans les deux derniers rapports adressés au Secrétaire général de l'ONU⁸ demeurent, notamment en ce qui concerne la fourniture de crayons, cahiers, papier et autre matériel et équipement pédagogique, qui atteint à peine 60 % de ce qu'elle était en 1989. Le déficit annuel à cet égard est évalué à environ 3 990 000 dollars.

L'impression de manuels scolaires et d'ouvrages complémentaires doit toujours faire face à de nombreuses difficultés avec des préjudices évalués à 3 860 000 dollars.

Les pénuries de produits nécessaires dans les internats du secondaire – hygiène générale et personnelle, vêtements, uniformes scolaires et chaussures – et dans les crèches – tels que machines à laver et fers à repasser – persistent.

Les préjudices causés aux enfants ayant des besoins éducatifs spéciaux ont continué de s'aggraver : il est toujours difficile de se procurer ou de réparer les machines braille pour les aveugles et malvoyants (jusqu'à 1 000 dollars pièce au lieu de 700 sur le marché américain), le papier braille, les équipements scolaires pour enfants atteints de strabisme et d'amblyopie, ce qui ne facilite pas le respect du principe : « Éducation pour tous tout au long de la vie ».

Il suffirait de 3 059 600 dollars pour pallier à toutes ces carences matérielles dont souffre le Programme destiné aux écoles pour enfants à besoins éducatifs spéciaux.

Environ 80 % des chambres froides et des congélateurs des 786 internats du secondaire sont hors service ou en très mauvais état. Leur remise en état coûterait près de 9 420 000 dollars sur cinq ans, à raison de 1 884 000 dollars par an, somme

⁸ Rapports du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour 2003 et 2004 (A/58/287 et A/59/302).

impossible à mobiliser à cause des limitations de ressources consécutives au blocus. Les travaux de construction, de maintenance et de réparation, ainsi que l'aménagement des établissements scolaires sont confrontés aux mêmes difficultés, tout particulièrement les crèches.

Selon une estimation générale des préjudices causés par le blocus et compte tenu du PIB consacré par le pays à l'éducation, sa levée permettrait de disposer des 166 millions de dollars annuels nécessaires pour remédier aux principales carences, évaluées à 60 millions de dollars.

Sports

Le domaine du sport a été sensiblement touché par le blocus imposé par les États-Unis.

Celui-ci a en particulier durement touché l'infrastructure matérielle nécessaire aux nombreux programmes d'éducation physique et de perfectionnement du sport dans les écoles.

Les limitations et les obstacles imposés par le blocus entravent sérieusement nos efforts pour acheter des ballons, des chronomètres, des chaussures de sport, des moyens techniques et pédagogiques, ainsi que la réalisation de l'objectif – que la société et les autorités ont identifié comme prioritaire – consistant à instaurer toutes les conditions matérielles nécessaires pour développer au maximum l'éducation physique à tous les niveaux de l'enseignement.

Les restrictions imposées par le blocus à l'achat aux États-Unis de matières premières destinées à la production d'instruments et d'articles de sport, dont différents types de caoutchouc et de produits chimiques que Cuba ne peut produire, ont contraint les institutions pertinentes à les acheter en Europe et en Asie, ce qui a entraîné un surcoût de 72 000 dollars rien qu'en fret.

Un simple exemple en base-ball, qui est le sport national à Cuba : le pays utilise environ 30 000 balles de compétition de haut niveau et autant aux niveaux cadets et juniors. L'industrie sportive cubaine les fabrique actuellement au coût de 0,95 cent pièce, après avoir importé d'Asie toute la matière première requise : laine de deux sortes, filé, colle, cuir, fil, encre d'impression et cœur de caoutchouc ou de liège.

Elle pourrait abaisser ce coût à 0,45 cent, soit presque la moitié, en se fournissant sur le marché américain, car elle pourrait ainsi disposer d'une technologie de pointe, d'une matière première de bien meilleure qualité, et cela pour des coûts de transport bien moindres.

Le blocus a empêché l'industrie sportive cubaine d'actualiser sa technologie et donc de satisfaire une bonne partie des besoins matériels exigés par la massification des pratiques sportives et du sport de haut niveau.

Ainsi, elle a dû cesser de produire des chaussures de base-ball et de football, des gants de boxe et des protecteurs de tête (homologués alors par l'Association internationale de boxe), des sacs de sable et autres équipements d'entraînement aux sports de combat, faute de pouvoir disposer des matières premières requises.

Cuba doit aujourd'hui acheter dans des pays tiers, et 50 % plus cher, des instruments et des articles de sport – comme ceux déjà susmentionnés ainsi que des

javelots, des perches, des haies, des chaussures spéciales, des tremplins de plongée, entre autres – alors qu'elle pourrait les produire sur place ou les acheter à un coût moindre aux États-Unis.

Les prévisions et l'exécution du programme pour athlètes de haut niveau ont également subi les effets du blocus du fait, notamment, de l'impossibilité de participer aux réunions sportives, aux congrès, aux stages d'entraînement intensif et aux réunions internationales organisés aux États-Unis, dont les autorités refusent systématiquement de délivrer les visas nécessaires ou dont les autorités sportives renoncent d'avance à inviter les athlètes ou les organisations sportives de Cuba à cause des démarches extrêmement compliquées découlant de la politique du blocus.

Les rencontres ou les échanges bilatéraux avec des équipes américaines de premier niveau en boxe, base-ball, volley-ball, lutte, gymnastique et basket-ball, se sont considérablement réduits, ce qui oblige les autorités sportives cubaines à organiser des voyages en Europe ou dans des régions encore plus éloignées à des fins de formation et de sélections nationales, ce qui a renchéri sensiblement le coût du sport de haut niveau.

De même, les possibilités d'acquérir des technologies de pointe aux États-Unis pour contribuer à la formation des athlètes cubains se sont grandement réduites, augmentant sensiblement les coûts

Transports

Les répercussions du blocus sur les transports se chiffrent à 182 048 000 dollars pour la période à l'examen.

Il convient de signaler par exemple la situation du métrobus de La Havane dont il a fallu acheter les semi-remorques et les moteurs, de fabrication essentiellement nord-américaine, en passant par des intermédiaires, ce qui enchérit les coûts : ainsi, l'achat de 98 semi-remorques a coûté 795 642 dollars de plus, somme qui aurait permis d'acheter 62 semi-remorques supplémentaires et d'accroître le service de 30 %. Enfin, faute de pouvoir acheter directement les pièces de rechange aux États-Unis, Cuba a dû payer 567 978 dollars de plus.

Les répercussions financières du blocus sur les chemins de fer cubains se montent à 22 487 560 dollars. Sans celui-ci, jusqu'à 1,2 million de touristes américains visiteraient l'île dont 12 % utiliseraient les possibilités offertes par FERROCUBA, qui dessert la province depuis la capitale, ce qui permettrait de dégager des revenus d'un montant de 3 409 600 dollars et de réparer une dizaine de locomotives pour trains de passagers et de marchandises.

Étant donné que la moitié des trains sont tractés par des locomotives provenant des États-Unis, exploitées depuis plus de 30 ans, avec des technologies périmées et des pièces de rechange très difficiles à obtenir, fait auquel s'ajoute le surcoût dû au facteur haut risque, le chemin de fer cubain a dû cesser de transporter 1 433 736 passagers et 587 194 tonnes de marchandises durant la période examinée, soit un manque à gagner de 19 077 960 dollars.

Avec les 182 048 000 dollars représentant les préjudices totaux de l'année, Cuba aurait pu :

- Acheter des autobus pour le réseau de transport de La Havane, dont 679 rigides et 600 articulés (ces derniers afin de supprimer définitivement le métrobus). Coût : 181,1 millions de dollars.
- Achever les tronçons de l'autoroute La Havane-Santiago de Cuba, ainsi que des bretelles d'accès et de sortie. Coût : 160,2 millions de dollars. À La Havane, remplacer les feux rouges, asphaltier et signaler les voies, entre autres. Coût : 25 millions de dollars.

2.2 Répercussions sur d'autres secteurs

Tous les secteurs de l'économie sont touchés par le blocus.

Dans l'aviation civile, en 2004 et jusqu'au 30 avril 2005, le coût total des préjudices s'est élevé à 178 061 459 dollars, soit 2,4 milliards de dollars depuis 1960.

Durant la période à l'examen, le manque à gagner – non-prestation de services aéroportuaires et autres, suite à l'interdiction faite aux Américains de voyager à Cuba – a été de 152 234 987 dollars, soit 2 043 167 229 dollars en tout de 1960 à avril 2005. Les interdictions supplémentaires imposées depuis le 30 juin 2004 ont entraîné 3 537 384 dollars de pertes, 87 % des avions américains ont cessé d'atterrir à Cuba.

Dans l'industrie légère, les pertes causées par la hausse des prix et le surcoût du fret se sont montées à 12 402 800 dollars, somme qui aurait permis de multiplier par deux la quantité de savon de toilette et de savon de Marseille (prix subventionnés), et d'augmenter de 48,7 % la quantité de dentifrice pour chaque ménage.

En sidérurgie, le groupe industriel ACINOX, chargé de l'import-export de produits sidérurgiques et de conducteurs électriques, perd annuellement, à cause du blocus, environ 12 millions de dollars, ce qui aurait permis de produire plus de 45 000 tonnes de barres d'acier de construction, soit 180 000 logements ruraux par an ou plus de 30 000 logements préfabriqués pouvant abriter 120 000 personnes, ou encore de réparer totalement, en 10 ans, les 200 000 logements de La Havane qui en ont besoin, et où vivent 180 000 personnes.

Les sociétés pétrolières ayant fait des affaires et investi à Cuba en 2004 ont dû payer 163 millions de dollars de plus, le quart de cette somme découlant du concept risque Cuba, pour l'achat de pièces et de matériaux hors marché américain et en surcoûts de fret, soit plus de 40 millions de dollars. Sans ces paiements supplémentaires, il aurait été possible d'accroître la production nationale et donc d'éviter d'importer 500 000 tonnes de pétrole.

Les États-Unis sont le marché naturel de l'essence produite à Cuba. Quand la raffinerie de Cienfuegos entrera en service, elle pourra, si le blocus est levé, en exporter 600 000 tonnes par an, soit, aux cours actuels, 210 millions de dollars.

Les États-Unis importent chaque année en moyenne environ 130 000 tonnes de nickel. Sans blocus, et compte tenu de la proximité des deux marchés, Cuba pourrait y écouler plus de 30 000 tonnes par an, soit, aux cours actuels, plus de 500 millions de dollars. Les États-Unis importent chaque année en moyenne environ 8 000 tonnes de cobalt. Si Cuba pouvait détenir ne serait-ce que le quart de ce marché, soit

2 000 tonnes par an, elle pourrait gagner, aux cours actuels, plus de 66 millions de dollars.

L'Empresa Mécánica del Níquel a dû acheter par des intermédiaires des équipements de soudure et de découpe CNC (coupeuses à contrôle numérique) de la marque américaine Miller et une installation de découpe CNC modèle Challenger de Thermadyne, également américaine, à un coût de 363 500 dollars, soit 54 500 dollars de plus que sur le marché américain.

Antillana de Acero, l'aciérie cubaine, effectue 80 % de ses achats d'acier en Europe et en euros, le change entraînant des pertes de plus de 25 %. Pour la fonte, elle utilise tous les mois 1 000 tonnes de charbon qu'elle achète en Colombie à 300 dollars la tonne; si Antillana pouvait acheter à UCAR, la société américaine qui fabrique le meilleur électrode C/G au monde, le charbon lui serait livré gratis compte tenu des accords de cette société avec ses acheteurs.

En 1958, Cuba fournissait aux États-Unis 58,2 % de ses importations de sucre. À un taux similaire, l'impossibilité pour Cuba de vendre sur le marché américain a représenté l'an dernier un manque à gagner de 154,1 millions de dollars, l'écart entre les cours du sucre sur le marché mondial – où Cuba place son sucre – et ceux du marché américain ayant été de 249,1 dollars la tonne.

Le manque à gagner dans le secteur du tourisme a atteint 1 043 000 dollars d'avril 2004 à mars 2005. Avec 80 millions de dollars, on aurait pu construire deux hôtels 5 étoiles de 500 chambres chacun (25 millions par hôtel) et rénover 3 000 chambres détériorées par les ans et par une maintenance insuffisante faute de ressources (30 millions de dollars, à raison de 10 000 dollars par chambre).

La consommation électrique du secteur touristique s'élève chaque année à près de 500 millions de dollars, dont de 50 à 60 % du fait de la climatisation. Les équipements de climatisation américains, plus efficaces, permettraient d'économiser au moins 10 % de cette consommation, soit environ 30 millions de dollars par an.

Dans le domaine du logement, l'un des problèmes les plus pressants du pays, l'impossibilité d'acheter des matériaux de constructions à des entreprises ou à des filiales américaines dans la région enchérit les coûts de 35 % en moyenne.

Les frais supplémentaires pour le commerce intérieur se sont élevés à 66 800 000 dollars, surtout à cause des surcoûts de fret et des achats par des intermédiaires. Cette somme aurait permis d'acheter 90 000 condensateurs pour les points de vente de lait et de viande au détail, et donc de régler les problèmes de réfrigération de ces installations, ainsi que 500 000 motocompresseurs en vue de la réparation des réfrigérateurs domestiques, ce qui réglerait les besoins de la population dans ce domaine.

Les limitations persistent dans le domaine de la culture. Les musiciens ne peuvent se rendre aux États-Unis. Compte tenu de la forte demande d'artistes cubains dans ce pays, la société cubaine ARTEX aurait pu gagner au moins neuf millions de dollars par an. La vente de CD, de DVD et d'autres produits musicaux aurait rapporté au moins un million de dollars.

L'industrie cinématographique cubaine ne peut pas non plus être présente sur les importants marchés de l'audiovisuel américains, entraînant un grave déficit de ventes possibles. Ainsi, du fait qu'elle ne peut participer à l'American Film Market,

considéré comme le premier ou le second au monde en importance, elle a souffert un manque à gagner d'au moins 500 000 dollars.

Des producteurs et des réalisateurs américains désireux de tourner à Cuba ne peuvent pas le faire à cause du blocus. Mentionnons à titre d'exemple Steven Spielberg, Steven Soderberg, Randa Haines et Danny Glover, qui avaient préparé des projets concrets et n'ont pu les réaliser. Le tournage d'un film américain à budget moyen rapporterait à Cuba, au bas mot, de 2 à 5 millions de dollars. Si seulement deux des projets susmentionnés avaient pu se réaliser, Cuba aurait donc pu gagner de 4 à 10 millions de dollars, ce qui aurait suffi à financer le tournage d'une cinquantaine de dessins animés de long métrage, d'un coût moyen de 200 000 dollars, ou de 400 courts métrages du même genre.

Le fait que les sociétés cubaines n'ont pas le droit, à cause du blocus, d'utiliser le dollar dans leurs transactions commerciales internationales a représenté pour l'EGREM, une société cubaine d'enregistrement de disques, des pertes – compte tenu du change – de 57 000 dollars durant la période analysée.

Les sociétés du secteur ont souffert de graves préjudices au niveau de leur pouvoir d'achat dans des domaines aussi importants que les couleurs pour différents types de peinture (huile, acrylique, tempera), les matériaux pour la préparation de support et autres, dans la mesure où ils doivent les acheter en Europe. Le Fonds cubain de biens culturels, par exemple, a dû payer à ce titre 19 000 dollars de plus. Des sociétés américaines qui jouissent d'un grand prestige international et dont les produits sont d'une grande qualité – telles que Windsor & Newton Galery Acrylics – offrent des produits parfois trois fois moins cher qu'en Europe.

Fin 2004, à la suite d'une proposition de maisons d'éditions universitaires américaines désireuses de faciliter un échange libre d'idées et de documents avec Cuba, l'OFAC a ajouté une autorisation générale visant l'édition aux réglementations sur les biens cubains, concernant la participation de personnes physiques et morales américaines à des activités éditoriales relatives à Cuba et à d'autres actions favorables aux relations dans ce domaine. Or, cette autorisation est toutefois soumise à des conditions qui prouvent de nouveau l'hostilité des autorités américaines envers la révolution cubaine, au mépris flagrant du libre mouvement des idées et de la création artistique.

En effet, cette autorisation générale interdit expressément les transactions avec le « Gouvernement cubain » ou avec toute institution qui, de l'avis de l'OFAC, « appartient au Gouvernement cubain ». Il faut donc s'attendre au minimum à un processus lent et compliqué dans la délivrance de ladite autorisation, processus durant lequel les mécanismes punitifs instaurés par le blocus et appliqués pendant des décennies, continueront de léser sensiblement les maisons d'édition cubaines.

Les exemples de préjudices ci-après à l'activité de l'Agence littéraire latino-américaine permettent de le prouver :

- La maison d'édition Smithsonian, de New York, avait prévu de publier en un volume bilingue illustré « Ciudad de las Columnas », d'Alejo Carpentier, auteur cubain qui a reçu le Prix Cervantes, à l'occasion du centenaire de cet auteur en 2004. Or, le projet a été interdit par l'OFAC et suspendu pour une période indéterminée.

- La publication d'une encyclopédie de la musique cubaine, du musicologue cubain Radamés Giró, par la maison d'édition universitaire Temple University Press – l'une des promotrices de l'autorisation générale précitée – est toujours interrompue suite à l'interdiction des autorités américaines.

C'est pour ces raisons et pour d'autres que l'Agence littéraire latino-américaine a subi un manque à gagner d'environ 20 000 dollars du fait de projets annulés, alors qu'elle n'a toujours pas encaissé un montant équivalent du fait des restrictions bancaires imputables au blocus.

Alors que, dans le domaine culturel, Cuba a déposé un total de 106 demandes de visas à la Section des intérêts des USA à La Havane durant la période examinée, celle-ci n'en a délivré que 11 pour des voyages aux États-Unis dans le cadre de cinq projets d'échanges, ce qui représente une réduction sensible par rapport aux années précédentes.

Signalons par exemple les cas de l'artiste Carlos Garaicoa qui, faute de visa, n'a pu participer le 4 mars au vernissage d'une importante exposition personnelle au Musée d'art contemporain de Los Angeles, ou des créateurs du groupe Los Carpinteros qui n'ont pas pu assister, le 7 avril, au vernissage de leur plus importante exposition aux États-Unis, organisée au Musée d'art contemporain de l'Université du Sud de la Floride, à Tampa.

Le durcissement du blocus dans le domaine culturel s'est aussi manifesté par l'interdiction faite aux représentants cubains de participer à la foire America Book Sellers Association Convention and Trade Exhibition Book Expo America, alors qu'ils y avaient assisté régulièrement depuis 1994. En mars 2004, Cuba s'est vue interdire de participer au premier Congrès de généalogistes, faute de visa.

Le refus des autorités américaines de délivrer des visas à la majorité des artistes cubains qui les ont demandés pour voyager aux États-Unis s'explique par leur volonté de manipuler politiquement les relations culturelles entre les peuples cubain et américain, le refus de visa étant justifié par la clause 212-F des dispositions relatives à l'immigration, selon laquelle les créateurs cubains sont qualifiés comme représentant « un danger pour les intérêts des États-Unis ».

Cette clause a été utilisée durant la période à l'examen contre des dizaines d'artistes et d'intellectuels cubains, tels les réalisateurs Gerardo Chijona, Fernando Pérez Valdés, Enrique Colina et Rigoberto López Rego, la journaliste et réalisatrice Lisette Vila, les musiciens Carlos Varela et son groupe et le groupe Habana Sax, entre autres représentants distingués de la culture cubaine qui n'ont pas pu se rendre aux États-Unis pour présenter leurs œuvres ou participer à des réunions.

Les réglementations du blocus ont porté préjudice aux investissements concernant l'installation de la deuxième chaîne éducative de la télévision cubaine, utilisée à des fins pédagogiques et en vue d'élever le niveau culturel de la population, étant donné que ces investissements ont entraîné un coût supplémentaire de 863 000 dollars, dont 154 000 dollars de frais de transport et 709 000 dollars imputables aux achats dans des pays tiers.

Les exportations de programmes de radio et de télévision ont subi un manque à gagner de 250 000 dollars, car ces produits cubains ne peuvent accéder à une partie importante du marché en espagnol, dominé par des monopoles et des intérêts américains.

La Banque Centrale de Cuba a continué de se heurter, comme les années précédentes, aux difficultés découlant de l'utilisation du SWIFT (Société de télécommunications interbancaires mondiales) dans le réseau des télécommunications : l'infrastructure technologique SWIFTNet ayant été modifiée en 2004, il est toujours difficile pour la BCC d'importer et d'utiliser à Cuba l'équipement et le logiciel de cryptage (composants du système de sécurité de SWIFT ayant ses sources aux États-Unis), dont l'emploi est obligatoire dans les services SWIFTNet.

Cuba a été contrainte, du 1^{er} au 7 juillet 2004, de connecter ses banques par l'intermédiaire d'un bureau de services panaméen comme seule solution possible et d'acheter le produit SWIFTAlliance Access sous forme de licence partagée (à utiliser par nos banques de manière concomitante), alors qu'elle possède pourtant une interface propriétaire complètement reconçue et mise en place selon les normes de communication IP et de sécurité PKI.

Pour pouvoir continuer d'utiliser les services de ce système, il a fallu recourir à d'autres mesures avec les conséquences ci-après :

- Impossibilité d'utiliser le logiciel mis au point par la Banque centrale de Cuba, qui a pourtant été approuvé par SWIFT et qui était utilisé par toutes les banques cubaines depuis plus de 12 ans.
- Chaque banque connectée à SWIFT a dû acheter un autre logiciel pour un coût total de 181 925 dollars et doit en outre dépendre des services techniques d'un autre organisme exigeant l'acquisition d'une licence d'un montant de 55 471 dollars par an.
- Utilisation pour la connexion extérieure de services d'une société intermédiaire étrangère pour un coût de 93 900 dollars par an.

Bref, en ce qui concerne ses communications avec l'étranger pour ses différentes opérations et transactions, le système bancaire cubain a, de la mi-2004 à mai 2005, essuyé des pertes de 331 296 dollars rien qu'en frais directs.

Dans le secteur de l'électricité, Cuba, qui ne peut accéder aux principales institutions financières internationales, a dû accepter des crédits à court terme pour moderniser ses centrales et ses réseaux électriques et améliorer la qualité des services fournis à la population, si bien que le coût de ces crédits a augmenté de 6 millions de dollars.

2.3 Préjudices causés aux échanges universitaires, scientifiques, culturels et sportifs entre les peuples cubain et américain

Aux préjudices susmentionnés, il faut ajouter la volonté de l'Administration américaine de freiner les échanges universitaires, scientifiques, culturels et sportifs entre les deux peuples.

- Les institutions et les écrivains cubains n'ont pas pu participer aux salons du livre organisés aux États-Unis, dont les deux dernières éditions de la Foire du livre de San Juan (Porto Rico), entraînant un manque à gagner d'environ 15 000 dollars, somme qui aurait permis, par exemple, de financer la publication d'une édition populaire de Don Quichotte pour un tirage d'au moins 7 000 exemplaires.

Les autorités américaines entravent systématiquement la participation des scientifiques cubains aux réunions et conférences scientifiques internationales, dont certaines sont multilatérales, en refusant de délivrer les visas correspondants. Parmi les dizaines de réunions qui pourraient être citées à titre d'exemple, figurent les suivantes :

- Vingt-neuvième Congrès international d'ingénierie sanitaire et environnementale, à San Juan (Porto Rico), du 22 au 26 août 2004.
- Échanges scientifiques entre l'université d'Harvard et l'Institut de médecine tropicale Pedro Kouri, de Cuba, du 1^{er} au 10 septembre 2004.
- Échanges scientifiques sur l'expérience cubaine dans la prévention de maladies rénales chroniques en ce qui concerne les soins de santé primaires, San Juan (Porto Rico), du 3 au 13 novembre 2004.
- Cent-dixième Réunion annuelle de l'Association américaine d'urologie, Texas, du 21 au 26 mai 2005.
- Réunion annuelle de l'Association américaine de cancérologie, Orlando (Floride), du 13 au 17 mai 2005.
- Vingtième Congrès de la Latin American Studies Association (LASA), en octobre 2004 à Las Vegas, pour lequel, cas sans précédent, aucun des 64 Cubains invités n'a reçu de visa.

Depuis la mise en place en 2004 des mesures supplémentaires d'interdiction de voyages à Cuba, les voyages d'élèves américains se sont réduits au minimum. Ainsi, le Département du Trésor a retiré son autorisation de voyage à l'ONG américaine MEDICC qui, tous les ans, dispensaient des cours de médecine, de soins infirmiers et de santé publique à 200 élèves et professeurs cubains.

L'administration Bush a interdit la participation de scientifiques et savants américains à plusieurs rencontres et réunions scientifiques à Cuba, dont :

- La Conférence internationale de chirurgie maxillo-faciale en juin 2004, à laquelle une cinquantaine d'Américains souhaitaient assister.
- Le Congrès panaméricain de santé mentale des enfants et des jeunes, organisé par l'Association de psychiatrie d'Amérique latine et l'Académie américaine de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, La Havane, 30 mars-1^{er} avril 2004. Quelques jours avant, les 160 Américains ayant confirmé leur participation ont reçu une lettre de l'OFAC les informant du rejet de leur demande d'autorisation et des sanctions prévues en cas d'infraction.

Les échanges sportifs ont été touchés par le durcissement du blocus, du fait notamment de la suppression de l'autorisation générale à la participation de sportifs américains à des compétitions amateurs et semi-professionnelles à Cuba, même organisées par une fédération internationale. La participation de sportifs américains à des compétitions organisées à Cuba a considérablement diminué avec 128 athlètes en 2004, 603 en 2003 et 34 pour le premier trimestre de 2005.

En novembre 2004, les athlètes handicapés du World Team Sport n'ont pas pu participer au marathon Marabana de La Havane, car leur autorisation de voyage leur a été retirée, alors qu'environ 90 y participaient habituellement chaque année.

D'avril 2004 à mai 2005, quatre délégations constituées de cinq fonctionnaires sportifs cubains n'ont pas pu participer, faute de visa, à d'importants congrès et stages de solidarité olympique organisés aux États-Unis.

Le refus de délivrer des autorisations ou de lever les obstacles administratifs et bureaucratiques aux programmes d'échanges universitaires entre les États-Unis et l'Université de La Havane, et l'interdiction faite aux élèves et aux professeurs américains de se rendre à Cuba, ont été des pratiques constantes de la part des différentes administrations américaines pendant plus de 40 ans, mais l'administration Bush a élevé cette politique à des niveaux qui dépassent l'entendement.

Ainsi, elle a éliminé six programmes semestriels destinés à des étudiants américains à l'Université de La Havane, coordonnés par des organes comme le Center for Cross Cultural Studies, le Council for International Educational Exchange, l'Institute for Study Abroad-Butler University, la School for International Training, Lexia International et Crucero Semestre en el Mar. Quand on compare l'année universitaire 2004-2005 avec la précédente, on constate que les inscriptions aux programmes susmentionnés ont diminué de 253 étudiants, soit presque six fois moins.

Dans le cas concret de Crucero Semestre en el Mar, 1 322 étudiants et professeurs avaient participé aux deux cours de l'année universitaire 2003-2004; ce programme a tout simplement été éliminé l'année suivante.

Les préjudices encourus par l'Université de La Havane du fait de projets de recherche annulés ou jamais commencés ont un impact encore plus grave, malgré l'intérêt manifesté par la contrepartie américaine. En voici quelques exemples :

- Un jeune scientifique cubain de la faculté de biologie a reçu, par concours, l'autorisation de l'Université d'Harvard de lancer un projet de biologie moléculaire portant sur la mise au point d'adjuvants de vaccin, pour un montant estimé à 20 000 dollars. La mise en œuvre du projet est retardée depuis trois ans et continue de faire l'objet de démarches, malgré son utilité pour la production de différents vaccins qui ne bénéficieraient pas qu'à Cuba, bien entendu.
- Le Centre d'études des migrations internationales a vu s'interrompre six projets de recherche et d'échanges universitaires notamment avec l'Université CUNY de New York et avec les universités du Sud de la Floride et de Gainesville, sur les thèmes de l'identité et des migrations.
- Le projet d'échanges universitaires entre la faculté de droit et le Cuba-USA Legal Forum concernant les systèmes juridiques des deux pays a été annulé.
- Les autorités américaines ont supprimé des projets de recherche conjointe sur les droits de l'homme, sur le droit constitutionnel et sur le droit pénal avec la National Lawyer Guild, l'Université de Yale, l'Université de California et le Cuba-USA Legal Forum.
- Le projet relatif aux inégalités spatiales mené conjointement par le Centre cubain de la santé et du bien-être et l'Université de Tulane a été annulé.

3. Quelques effets du blocus sur l'économie américaine, le peuple américain et les autres peuples du monde

Le blocus porte aussi préjudice aux citoyens des États-Unis et de pays tiers.

La levée du blocus permettrait à l'économie américaine de créer 100 000 emplois et de générer des revenus additionnels de 6 milliards de dollars, selon une étude présentée par le Directeur du Centre d'affaires et de recherches de l'Université du Sud de l'Alabama au quatrième Sommet national sur Cuba, tenu à Mobile (Alabama), en juin 2005⁹.

Une autre étude effectuée en 2000 par le World Policy Institute de New York a montré que la vente de produits alimentaires et de médicaments à Cuba, sans restrictions, pourrait à elle seule générer tous les ans 1,6 milliard de dollars – presque quatre fois le montant actuel des achats de produits alimentaires de Cuba aux États-Unis – et 20 000 emplois de plus pour l'économie américaine¹⁰.

L'économie américaine perd chaque année, du fait du blocus, jusqu'à 1 milliard 240 millions de dollars en exportations agricoles et jusqu'à 3,6 millions de dollars par an dans d'autres activités économiques, selon des études effectuées par des organismes américains¹¹.

Selon des estimations (2001) de la Commission américaine du commerce international, les exportations américaines vers Cuba pourraient osciller entre 658 millions et 1,2 milliard de dollars par an.

D'après une autre étude réalisée en 2004 par Tim Lynch, Necati Aydin et Julie Harrington, de l'Université de l'État de Floride, 10 ans après la levée du blocus, le montant des exportations américaines à Cuba se situerait entre 6 milliards et 9 milliards 470 millions de dollars par an, avec un potentiel d'exportation nette ou un bénéfice commercial bilatéral favorable aux États-Unis de 3,6 milliards de dollars.

Malgré l'interdiction de voyager à Cuba, les abonnés de la revue *New York Travel & Leisure Magazine* ont choisi l'île comme la meilleure destination dans les Caraïbes. De son côté, le National Geography Traveler Destination Scoreboard a informé qu'à la suite d'une enquête réalisée auprès de 200 spécialistes du tourisme durable, le centre historique de La Havane avait été choisi parmi les 115 meilleurs endroits au monde. Selon une enquête menée en avril 2001 par la Cuba Policy Foundation, 66,8 % des Américains estimaient qu'on devait leur permettre de voyager à Cuba. Une étude effectuée en 2003 par le groupe Brattle a révélé que les visites de Cubains vivant aux États-Unis augmenteraient de 289 000 par an et que celles des Américains pourraient atteindre 2,8 millions (2 720 000 de plus que le niveau pour la même période) si le blocus était levé. Selon cette étude, 3 010 000

⁹ « Según demuestra un estudio, el fin del bloqueo a Cuba beneficiaría a Estados Unidos », 8 juin 2005, <<http://www.argenpress.info/nota.asp?num=021477>>.

¹⁰ Paula Stern, « The Impact on the U.S. Economy of Lifting the Food and Medical Embargo on Cuba », World Policy Institute, 2000, dans <<http://www.worldpolicy.org/projects/uscuba/index/html>>.

¹¹ « Impactos económicos de las exportaciones agrícolas de los EE.UU a Cuba », par C. Parr Rosson et Flynn Adcock, professeurs de l'A&M Texas University, Cuba Policy Foundation, 28 janvier 2002, dans <<http://www.cubafoundation.org/pdf/CPF-Release-AgStudy-0202.28.htm>>.

voyageurs supplémentaires en provenance des États-Unis se rendraient à Cuba tous les ans¹².

Selon des estimations, la levée des restrictions aux voyages à Cuba engendrerait une croissance annuelle des recettes pour l'économie américaine allant de 1 milliard 180 millions à 1 milliard 610 millions de dollars, et permettrait de créer entre 16 188 et 23 020 emplois¹³.

D'autres prévisions estiment à 4 millions le nombre de voyages effectués des États-Unis vers Cuba dès la première année. Les calculs les moins optimistes chiffrent à 1,5 million le nombre de personnes qui arriveraient à Cuba depuis les États-Unis dès la troisième année suivant la levée du blocus. Partant de cette dernière estimation, on calcule que la simple élimination des restrictions aux voyages se traduirait par une augmentation de 126 à 252 millions de dollars des ventes annuelles de produits agricoles américains dans l'île¹⁴.

Les pertes totales pour les sociétés américaines pour chaque million de touristes ne pouvant se rendre à Cuba atteignent 565 millions de dollars, ventilés comme suit :

| | <i>Millions de dollars</i> |
|--|----------------------------|
| Compagnies aériennes | 300 |
| Agences de voyage et voyagistes | 160 |
| Importations de boissons et produits alimentaires par Cuba | 45 |
| Autres importations de Cuba | 30 |
| Agences de publicité et de presse | 30 |

La levée totale du blocus rapporterait à l'économie américaine environ 545,6 millions de dollars et créerait 3 797 emplois dès la première année, du fait des seules activités liées aux voyages. En cinq ans, l'économie américaine enregistrerait 1 milliard 972 millions de dollars de recettes supplémentaires et 12 180 créations d'emplois¹⁵.

La levée du blocus pourrait procurer des revenus annuels de 2 à 3 milliards de dollars aux sociétés américaines du secteur énergétique, selon une étude effectuée par deux éminents économistes américains en décembre 2001¹⁶.

¹² Résumé de l'étude : « The Impact on the U.S. Economy of Lifting Restrictions on Travel to Cuba », effectuée par The Brattle Group pour le Center for International Policy (New York).

¹³ Ibid.

¹⁴ Étude de Parr Rosson (Texas A&M University), citée dans le bulletin de presse de la Cuba Policy Foundation, 5 février 2003.

¹⁵ « Economic Benefits to the United States from Lifting the Ban to Travel to Cuba », Ed Sanders et Patrick Long, University of Colorado (Boulder), Cuba Policy Foundation, 25 juin 2002, dans <<http://www.cubafoundation.org/Releases/Study/Shows/Cuba/Travel/Good/for/U.S.Economy-200206.25.htm>>.

¹⁶ « The Potential for the U.S. Energy Sector dans Cuba », par Amy Myers Jaffe, conseiller principal en énergie de l'Institut de politique publique James A. Baker III, Université Rice, et Ronald Soligo, professeur d'économie, Université Rice, publié le 17 décembre 2001 par la Cuba Policy Foundation.

Ils démontrent que, compte tenu du blocus, les possibilités de coopération considérables existant dans le domaine énergétique entre les États-Unis et Cuba sont confrontées à des obstacles insurmontables car il limite les options offertes au renforcement de la sécurité énergétique du pays et la diversification des approvisionnements énergétiques à la Floride, et restreint les solutions de rechange qui permettraient de faire face au déficit prévisible des capacités de raffinage locales. Par ailleurs, les eaux cubaines sont riches en gaz naturel qui pourrait être exporté vers la Floride par gazoduc et la livraison par Cuba de 2 millions de tonnes de gaz annuelles à la Floride représenterait pour les États-Unis un potentiel commercial évalué à 300 millions de dollars par an. De plus, le gaz cubain pourrait être rentablement transformé en produits liquides, tels qu'essence ou diesel, après la construction d'une usine de transformation.

Selon ces économistes, si la demande énergétique de l'île augmentait de 4 % par an, Cuba devrait se doter de capacités de production supplémentaires de 478 mégawatts d'ici à 2015 et accroître ses capacités de raffinage d'essence d'au moins 30 000 à 38 000 barils par jour.

Comme déjà signalé, la réinterprétation par l'OFAC du concept de paiement anticipé des exportations de denrées alimentaires à destination de Cuba a de sérieuses conséquences négatives. De 2001 à mars 2005, les autorités cubaines payaient ces marchandises après leur départ des États-Unis ou à leur arrivée dans l'île dans un délai de 72 heures¹⁷.

En 2005, Cuba importera de 750 000 à 800 000 tonnes de riz; sur le court terme, ces achats pourraient atteindre 1 million de tonnes. Si l'île n'achetait que 100 000 tonnes, elle deviendrait déjà le troisième acheteur sur ce marché. S'il existait un commerce normal entre les deux pays, Cuba pourrait, sans renoncer à ses autres fournisseurs, acheter de 500 000 à 750 000 tonnes de riz par an aux producteurs américains et devenir le premier ou le second importateur¹⁸.

En 2005, Cuba achètera environ 1,7 million de dollars de produits agroalimentaires et elle était préparée à en acheter bien plus. Sans ces nouvelles restrictions, elle en aurait importé pour un montant de 700 à 800 millions de dollars, soit presque le double de l'année précédente (450 millions)¹⁹. Les actions engagées récemment par l'OFAC, selon les pronostics de l'Association des producteurs de pommes des États-Unis, feront chuter d'au moins 30 % les ventes de ce fruit à Cuba après la récolte de cet été (il faut savoir que la Virginie y exporte quasiment 80 % de sa cueillette). Par ailleurs, les livraisons de lait en poudre écrémé à Cuba de la société laitière Dairy America sont devenues plus lentes et plus coûteuses du fait des nouvelles dispositions de l'OFAC qui entraînent des frais supplémentaires de 3 000 dollars par envoi de 1 000 tonnes²⁰.

L'interdiction faite aux institutions cubaines de participer à des essais cliniques de médicaments fabriqués aux États-Unis a des conséquences directes pour le peuple américain et les peuples de pays tiers. Ainsi, les chercheurs américains qui ont procédé aux essais d'un médicament contre la sicklémie ont estimé que la

¹⁷ Dans *Juventud Rebelde* (La Havane), 24 juin 2005.

¹⁸ Déclarations de Pedro Alvarez, Président d'Alimport, dans *Granma Internacional*, 24 juin 2005.

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ « Congreso de EE.UU. debe lograr vías más expeditas al comercio con Cuba », dans *Granma Internacional*, 24 juin 2005.

participation de Cuba aurait permis sa mise sur le marché au moins un an plus tôt, car ils auraient pu tirer parti du registre national cubain des patients atteints de cette maladie, alors qu'il n'en existe pas aux États-Unis²¹.

Les répercussions du blocus sur la biotechnologie cubaine ont aussi des effets préjudiciables indirects sur la santé des pays en développement. Cuba est le pays qui possède le plus de projets de vaccins préventifs et thérapeutiques contre les principales maladies affectant les pays en développement (29 projets).

L'organisation Pediatric Dengue Vaccine Initiative (PDVI-EE.UU.) et le National Vaccine Institute (IVD) de la République de Corée ont sélectionné parmi plus de 100 projets internationaux un projet du Centre de génie génétique et de biotechnologie de Cuba du fait de son importance pour la mise au point d'un vaccin contre la dengue, une maladie qui sévit dans de nombreux pays en développement. Alors que les 12 autres projets choisis ont reçu une aide financière, celui de Cuba a dû être écarté à cause du blocus.

En 2002, les maladies cardiaques ont causé 240,8 décès pour 100 000 habitants aux États-Unis, ce qui en font la première cause de mortalité, tandis que les maladies cérébro-vasculaires, avec 56,2 décès pour 100 000 habitants, en représentent la troisième.

Selon Ryan Bradley et Edy Rim, rédacteurs en chef de l'*Harvard International Review*, une enquête indépendante de l'Université de Genève a classé le PPG (Atéromixol ou Polycosanol), médicament cubain novateur mis au point en 1991, comme le meilleur médicament disponible contre le cholestérol²².

Un article scientifique de Pharmacotherapy, « Meta-Analysis of Natural Therapies for Hyperlipidemia: Plant Sterols and Stanols Versus Polycosanol » (2005), signale que les stanols et les stérols de plantes disponibles aux États-Unis sont bien tolérés et sûrs, mais que le polycosanol (PPG) est plus efficace dans la réduction du LDL-cholestérol et bien meilleur pour le patient car il suffit de prendre un seul comprimé par jour, il est beaucoup moins cher et présente potentiellement plus de bénéfices cardiovasculaires.

Sans l'existence d'un blocus criminel s'expliquant par des motifs essentiellement politiques, des milliers, voire peut-être des centaines de milliers, d'Américains auraient pu être sauvés ou auraient pu éviter de graves séquelles physiques ou autres s'ils avaient pu utiliser le PPG, le médicament le plus efficace et le moins cher contre le cholestérol, mis au point à Cuba.

En ce qui concerne le cancer, c'est celui du poumon qui provoque le plus de décès aux États-Unis, soit plus de 560 000 par an; on compte environ 1 250 000

²¹ Communication du docteur Peter G. Bourne, Président du Conseil d'administration de la Medical Education Cooperation with Cuba, au Sommet national sur Cuba, tenu à Tampa (Floride) le 8 octobre 2004, cité par Gail Reed dans « MEDICC, National Summit on Cuba: Embargo Harms U.S. People Too ». Bourne a été conseiller aux questions sanitaires du Président Carter et Secrétaire général adjoint de l'ONU de 1979 à 1981 (<<http://medicc.org/medicc.review/1104/pages/headlinesincubanhealth.htm#top>>).

²² R. Bradley et E. Rim, « Loosening the Reins: Autonomy Boosts Cuban Medical Industry », dans *Harvard International Review*, fall 1994, p. 66, cité dans « Denial of Food and Medicine: The Impact of the U.S. Embargo on Health and Nutrition dans Cuba », A Report from the American Association for World Health, mars 1997.

nouveaux malades et 166 000 décès chaque année. Une Américaine sur trois et un Américain sur deux souffriront un jour de cancer.

Les résultats de la lutte contre le cancer aux États-Unis sont maigres, malgré plus de 30 ans de programmes et des dépenses atteignant 230 milliards de dollars. Sans le blocus, les laboratoires cubains de biotechnologie qui travaillent sur de nombreux projets de recherche de pointe, notamment des vaccins thérapeutiques contre différents types de cancer (10 projets), ou des agents monoclonaux patentés en vue du dépistage précoce du cancer, pourraient mieux contribuer à la lutte contre cette grave maladie.

Conclusions

- Selon des estimations préliminaires prudentes, les dommages économiques directs infligés au peuple cubain par le blocus dépassent les 82 milliards de dollars, soit 1 milliard 782 millions de dollars par an. Il faudrait y ajouter les plus de 54 milliards de dommages économiques directs imputables aux sabotages et aux actions terroristes encouragés, organisés et financés depuis les États-Unis contre des cibles économiques et sociales du pays, ainsi que les pertes et les produits non fabriqués du fait des conditions de crédit onéreuses imposées à Cuba. Cette dernière année, les préjudices causés par le blocus ont dépassé 2 milliards 764 millions de dollars.
- Après sa réélection, l'administration Bush a continué de renforcer à des niveaux sans précédent sa politique de blocus et d'agression contre le peuple cubain, violant ouvertement les principes de la Charte des Nations Unies et du droit international, la liberté de commerce et de navigation, au mépris de la volonté quasi unanime de la communauté internationale qui demande depuis 13 ans la levée de ce blocus dans des résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies.
- Le peuple cubain n'est pas le seul à souffrir du blocus; il porte aussi atteinte aux intérêts et aux droits du peuple américain et d'autres peuples du monde, d'autant que l'année dernière les effets extraterritoriaux du blocus se sont encore multipliés par suite d'une application encore plus rigoureuse des réglementations, des sanctions et des menaces à l'encontre de personnes morales et physiques étrangères.
- Le peuple cubain ne renoncera pas à son indépendance, à sa souveraineté et à son droit à l'autodétermination, cette volonté lui ayant permis, malgré le blocus, de bâtir une société toujours plus juste, équitable et cultivée, solidaire avec les autres peuples du monde, dont celui des États-Unis.
- Cuba sait qu'elle pourra continuer de compter sur le soutien de la communauté internationale pour défendre une revendication juste : la levée du blocus économique, commercial et financier imposé au peuple cubain par le Gouvernement des États-Unis.